

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	7 (1957)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Edgar Quinet et la Suisse
<b>Autor:</b>	Pasquier, Marcel du
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-79172">https://doi.org/10.5169/seals-79172</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## EDGAR QUINET ET LA SUISSE

Par MARCEL DU PASQUIER

Il y a une double face à l'exil: d'une part rupture douloureuse avec la patrie, suivie d'un retour passionné vers les gens et les choses du pays délaissé, accompagnée d'un constant espoir de les retrouver un jour; d'autre part, enracinement progressif dans la contrée d'adoption. Cette double face apparaît dans les années d'exil de Quinet, à travers ses lettres et dans les réflexions du «Mémorial» de sa femme. Tout en vivant par l'esprit en France, tout en s'absorbant dans ses études et dans la rédaction de ses ouvrages, Quinet eut maints contacts avec la terre accueillante qui lui adoucit les années de proscription. Si la France demeure au centre de ses préoccupations, il s'attache cependant à la Suisse. Il y noue des liens et des relations. Il s'acclimate et finit par devenir un peu un enfant du pays. A tel point qu'en 1868 au moment où, devant quitter Montreux et la maison Monney, il prévoyait un établissement à Lausanne, il disait plaisamment, redoutant ce changement: «Ici, tous les chiens me connaissent<sup>1</sup>.»

### *La nature*

C'est d'abord au paysage magnifique qu'il s'attache. Déjà, au cours de ses deux voyages dans la Suisse centrale, dans les étés 1857 et 1858, il s'était pénétré de la grandeur alpestre, songeant

<sup>1</sup> Les pages qui suivent forment un chapitre d'une étude plus étendue consacrée au séjour d'Edgar Quinet en Suisse, de 1858 à 1870. Cette étude, qui doit paraître en volume, s'inspire de documents inédits ainsi que de la correspondance publiée d'Edgar Quinet.

à l'ouvrage sur *La Création* qu'il devait entreprendre à la fin de son séjour en Suisse. Il avait séjourné dans un vieux moulin près de Meiringen et dans la haute vallée de la Linth, dans une sorte de vaste hangar quasi abandonné. Il y avait conçu une profonde admiration pour les sommets et sa femme a consigné dans les deux volumes des *Mémoires* les impressions ravissantes que lui inspiraient leurs promenades. Dans la rédaction de son *Merlin l'enchanteur*, Quinet a brossé un tableau grandiose du massif du Tödi. Madame Quinet confirme le fait dans le commentaire qu'elle a donné de *Merlin*:

«Où trouver des images pour peindre l'invisible, le domaine des choses incréées? Les pics des glaciers se prêtent seuls à l'idée d'un monde qui a précédé la vie. La vallée de la Linth, au pied des neiges éternelles; ce paysage fantastique, désert de fleurs et de glace, que nous eûmes sous les yeux pendant trois mois, se retrouve ici. Les scènes, les tableaux de la vie alpestre s'harmonisaient avec la conception hardie des Limbes<sup>2.</sup>»

Le passage descriptif de Quinet commence ainsi:

«C'est d'abord, au plus épais du labyrinthe alpestre, vers Glaris, une longue avenue de montagnes pyramidales, sur des socles de marbre noir, qui touchent aux cieux; et, à mesure qu'on avance, elles sont plus hautes et plus fières. A leur pied s'étendent de brunes forêts d'érythres, comme des fourrures de peaux d'ours étalées, où dansent et bondissent les cascades au bruit des avalanches; plus haut montent les sapins, et la pente est déjà si rapide qu'ils semblent enracinés sur la tête les uns des autres...<sup>3.</sup>»

A Montreux de même, Quinet a souvent manifesté son admiration de la grandeur du paysage, au cours de ses promenades quotidiennes vers Chillon et vers Grandchamp. La beauté du lac et de ses rives a souvent arrêté son regard, et s'il n'a pas, comme sa femme, parcouru les vallons ou les sommets d'alentour, s'il ne s'est même décidé à monter à Champbabau qu'en 1867 et redoutait l'ascension de Glion, il ne s'est pas moins imprégné de la splendeur des sites. La campagne de la Printanière, à Grandchamp, avec ses cascades, le fait songer à la «source» d'Ingres. La vue du verger illustré par les *Mémoires d'exil* de Madame Quinet le transporte, au premier printemps:

---

<sup>2</sup> MADAME QUINET, *Edgar Quinet depuis l'exil*, Paris, 1889, p. 178.

<sup>3</sup> *Merlin l'Enchanteur*, Paris, 1877—1879, p. 143.

«Edgar m'a appelée tout à l'heure rien que pour me montrer la vue de nos fenêtres sur le verger, sur la montagne. Quelle retraite poétique au printemps! Quel abri agreste! Ces arbres chargés de blanches fleurs se confondent avec la neige des cimes, et nos prairies émaillées de myosotis et de marguerites envoient leur encens par la fenêtre entrouverte, la fontaine murmure, ses eaux fraîches et pures animent le paysage<sup>4</sup>.»

Même enthousiasme devant la terrasse du temple de Montreux.

«Cet après-midi, sur la terrasse de Montreux, en face de ce paysage que l'on accourt voir de tous les points de l'univers, j'embrassai ces quatre années de solitude à Veytaux écrites en caractères invisibles sur les rochers qui bordent le lac<sup>5</sup>.»

Madame Quinet note les changements brusques de climat, «le föhn qui souffle depuis trois jours et qui rompt les nerfs<sup>6</sup>». Elle s'extasie sur la splendeur de la vue:

«Une vapeur bleuâtre plane sur le lac encadré par les noires Alpes de Savoie et la blanche Dent du Midi. Sur la rive vaudoise, les collines en pentes rapides, couronnées de forêts, ont les teintes les plus riches de l'automne; vers Chillon, un manteau de verdure aux plis chatoyants tombe droit dans le lac. Le château semble un bateau à l'ancre qui attend le départ des exilés de Veytaux, les châtaigniers dont on brûle les gousses après la cueillette répandent dans l'air une bonne odeur de miel et de cire; le ciel est d'une pureté et l'air tiède encore n'a plus l'action énervante de l'été, moment charmant de l'année, adieu attendrissant de la nature qui déploie ses dernières splendeurs<sup>7</sup>.»

Dans les alentours du village, Madame Quinet a particulièrement aimé quelques endroits, comme ce fameux «sentier des roses», qu'elle appelait le «sentier cheri». Mais rien ne valait à ses yeux le verger derrière la maison, où tant d'hôtes plus ou moins illustres s'assirent et devisèrent avec l'exilé. Le 16 mai 1870, au moment de quitter Veytaux pour un dernier séjour à Genève, elle note ceci:

«Un seul moment divin au verger de Veytaux, cet Eden de verdure, de fleurs, plus beau que jamais! Il semble que chaque jour ce coin de terre privilégiée devient plus ravissant. Nous sommes entrés aussi dans le vieux jardin de Madame Monney et nous nous sommes assis sur le vieux banc près

<sup>4</sup> Mémorial, I, 20 avril 1861. Paris, Bibliothèque nationale (B. N.), nouvelles acquisitions françaises (n. a. fr.) 11825.

<sup>5</sup> Mémorial, III, 9 mars 1862. Paris, B. N., n. a. fr. 11827.

<sup>6</sup> Mémorial, VI, 14 octobre 1863. Paris, B. N., n. a. fr. 11830.

<sup>7</sup> Mémorial, VI, 19 octobre 1863. Paris, B. N., n. a. fr. 11830.

du sapin... Je ressaisissais les dix années vécues dans cette maison, si chère après tout ! Il m'a donné la main et son regard a compris ce que je pensais<sup>8</sup>. »

### *La vie locale et les mœurs*

Après la nature, les gens et les choses du pays. Sans doute, c'est Madame Quinet, toujours alerte, qui connaît le mieux les gens. Ses courses de ménagère à Vernex, ses visites à Veytaux, la mettent en rapport avec les habitants. Elle s'intéresse au petit chevrier Diserens qui, pour gagner quelques sous, et manger à sa faim, lui rend de menus services. Elle admire que ce villageois très humble lise, le dimanche, *Quentin Durward* de Walter Scott, pour distraire son père. Et Quinet s'intéresse aussi à ce gardeur de chèvres qui lui raconte ses aventures sur les hauteurs de Naye, cette rencontre qu'il fit un jour d'un chamois, qu'il prenait pour un carnassier dangereux ! Diserens raconte aussi à Quinet, qui le compare alors à un pasteur des Védas<sup>9</sup>, comment il allume son feu en frottant deux bois l'un contre l'autres. On lui fait de beaux présents à Noël, qui dépassent tous les vœux du pauvre garçon. Madame Quinet visite la «messagère» qui lui rapporte les emplettes faites à Vevey et à Montreux, la brave Madeleine. Elle s'étonne de la finesse de cette autre protégée, la jeune Julie Guex, qui offre de si belles fleurs à Quinet pour son anniversaire. Elle visite au village Rosalie Masson, qui lui apprend qu'autrefois les gens du village s'appelaient entre eux «oncle» et «tante» et jamais Monsieur et Madame, mode introduite, paraît-il, sur les instances du doyen Bridel; et aussi Mademoiselle Rosset, «une paysanne vaudoise qui parle dans la perfection et a charmé Edgar par le son de sa voix<sup>10</sup>».

Les Quinet apprécient aussi le fermier, Henri Durgniat, celui qui finira tragiquement lors d'une fête du village à Champbabau,

<sup>8</sup> Mémorial, XII, 16 mai 1870. Paris, B. N., n. a. fr. 11836.

<sup>9</sup> Voir *La Création*, chapitre IV, livre VIII.

<sup>10</sup> «En général, écrit encore Madame Quinet, les femmes de ce pays ont un son de voix d'une grande douceur.» Mémorial, VIII, 1<sup>er</sup> novembre 1866. Paris. B. N., n. a. fr. 11832.

où le malheureux perdra la vie en tombant d'un châtaignier sur lequel il hissait le drapeau suisse. Le bon aubergiste Holliger, du Café (dit Casino) de la Gare, est aussi de leurs amis. Il leur rend maints services et adore Quinet. Celui-ci voit de temps à autre le syndic Jules-Edouard Falquier, à qui, en 1867, il donnera avis et recommandations quand il part, ainsi que le municipal Louis Masson, visiter l'Exposition de Paris. Et au retour ils lui narrent leurs aventures. C'est le syndic Falquier qui passera un jour à Quinet certain article du *Nouvelliste*, où la brochure *France et Allemagne* est prise à partie. Un autre Falquier, qui lui vendait du vin, avait aussi une grande admiration pour le philosophe. Il en faisait un jour la confession à Madame Quinet, non sans quelque lyrisme, car il avait un doigt de vin de trop. Comme elle lui demandait si l'on pourrait améliorer le sentier aboutissant au bois de Chillon où son mari craignait de se risquer, il eut ce mot charmant : «J'entends ! Monsieur Quinet aime le droit chemin<sup>11</sup> !»

Les Quinet sont souvent frappés par l'instruction des gens simples et aussi par leur modestie :

«Notre gentille petite bonne savoyarde nous quitte pour épouser ce Polyphème, vieux, laid... Adieu sa culture d'esprit, sa distinction ; elle qui lisait Bossuet, Madame de Staël, Saint-Simon, Michelet et Quinet, elle entre au service d'un manant, d'un ivrogne et qui n'a d'autre vocation que de boire son fonds et de battre sa femme<sup>12</sup>.»

«La femme du pêcheur a appelé ce matin notre bonne pour lui demander si cet Edgar Quinet, cet écrivain célèbre dont on raconte les aventures d'enfance dans un livre appelé „Histoire de mes idées“ était bien réellement „notre Monsieur“. C'est par l'ouvrage de Madame de Pressensé, écrit pour la jeunesse des écoles, et très populaire en Suisse, qu'on apprend à connaître ces jolies pages, elle en a donné des extraits<sup>13</sup>.»

Quinet s'étonne parfois «de l'heureux tempérament des paysans vaudois, qui ne songent pas comme ailleurs à changer de condition, à s'élever, dès qu'ils ont acquis de la fortune. Ils ne quittent pas leur village, ne renient pas leurs pères, et se glorifient de rester cultivateurs. Il y en a qui possèdent deux cent mille francs en vignobles et maisons, et continuent à porter la hotte et à fumer leurs terres

<sup>11</sup> Mémorial, I, 8 mai 1861. Paris, B. N., n. a. fr. 11825

<sup>12</sup> Mémorial, III, 10 mai 1862. Paris, B. N., n. a. fr. 11827.

<sup>13</sup> Mémorial, III, 13 février 1862. Paris, B. N., n. a. fr. 11827.

eux-mêmes, revêtus d'une fonction publique de syndic, d'officier municipal<sup>14</sup>. »

Alors qu'en France, dira-t-il, plus loin, «les ouvriers enrichis, subitement élevés par la fortune au rang des classes dites supérieures, n'ont d'autre souci que d'en imiter les côtés de vanité, de réaction et se retournent immédiatement contre le peuple; ils renient leurs origines et sont les plus acharnés à fermer l'accès des positions qu'ils ont acquises eux-mêmes<sup>15</sup>. »

Quinet s'intéresse aux institutions du pays, qui retiennent son attention. Il se loue de vivre dans un pays libre où la démocratie fonctionne sans heurts. Il envie pour son pays ces libres institutions, dont l'entretient Masson-Matter, qui le renseigne sur les choses de la commune. Il en apprend de lui les droits et les prérogatives.

«Edgar lui adressait à dessein des questions: La Municipalité de Veytaux peut-elle aliéner quelque chose des biens communaux? — Pas un pouce, sans la permission du Conseil d'Etat. On ne peut pas même acquérir sans cette permission, mais en ce cas on ne paie pas de droit de mutation. — La pasteur a-t-il quelque influence sur l'école communale de Veytaux? — Aucune, c'est le régent, le maître d'école qui fait une classe d'enseignement religieux et le pasteur a pour lui l'église de Montreux où il prépare les enfants à la première communion. Quelquefois le pasteur est nommé membre du Conseil de l'instruction publique par la commune, mais c'est une nomination personnelle et nullement en qualité de pasteur qu'il est choisi au nombre des membres de la commission... Monsieur Masson disait aussi que l'on faisait dans les écoles primaires... un cours des Droits et des Devoirs des citoyens vaudois. Quelle excellente institution<sup>16</sup>! »

L'école publique vaudoise fait l'admiration de l'auteur de *L'Enseignement du peuple*. Il trouve réalisée sous ses yeux cette instruction laïque et obligatoire que son disciple Jules Ferry n'organisera en France qu'en 1879. C'est pourquoi il s'intéressera à la Bibliothèque Populaire fondée par le Docteur Buenzod à Montreux.

«Cet excellent homme vient de fonder une bibliothèque populaire à Montreux... Il nous a aussi demandé des livres et surtout des titres d'ouvrages à acheter. Edgar a nommé l'*Origine des Espèces* de Darwin, moi Lyell, la *Chimie organique* de Berthelot, etc.<sup>17</sup>. »

<sup>14</sup> Mémorial, III, 16 mai 1862. Paris, B. N., n. a. fr. 11827.

<sup>15</sup> Mémorial, V, 7 novembre 1862. Paris, B. N., n. a. fr. 11829.

<sup>16</sup> Mémorial, VII, 5 octobre 1865. Paris, B. N., n. a. fr. 11831.

<sup>17</sup> Mémorial, VI, 15 août 1864. Paris, B. N., n. a. fr. 11830.

Le 10 février 1863, Madame Quinet note :

« Soirée passée avec Masson-Matter, ce brave garçon a donné à Edgar des détails bien intéressants sur les institutions de crédit en Suisse, la Banque Cantonale qui ne peut jamais faire banqueroute, à moins que tous les citoyens du canton ne fassent banqueroute; toute la population en est solidaire. Elle prête au moindre ouvrier sur caution de deux personnes honorables... Masson-Matter inculte, illettré, nous exposait tout cela avec une lucidité, une netteté de paroles et de pensées surprenantes<sup>18</sup>. »

On rencontre, sous la plume de Quinet ou de sa femme, des déclarations enthousiastes sur la Suisse. Un proscrit ayant critiqué devant Quinet les institutions suisses, Madame Quinet remarque : « Je ne sais pourquoi il a critiqué tout le temps les institutions suisses, que nous serions heureux de posséder. » Et ailleurs, cette exclamations de son mari : « Nous aimons la Suisse. Elle est aussi élevée au dessus de l'Europe moralement que par ses pics inviolés<sup>19</sup>. » Quinet caressera même l'idée d'écrire un livre sur la Suisse ou sur la République de Genève.

Il était aussi curieux du passé de la région. Il recherchait les traces de l'ancienne route, celle de Marengo, comme il le disait, où passa Bonaparte se rendant en l'Italie en 1800 et dont, jeune homme, Quinet avait suivi le tracé pour se rendre en Savoie par Villeneuve en 1823. Or cette vieille route, qui passait sauf erreur sur le vieux pont romain qui traverse la Veraye, venait d'être définitivement condamnée par la ligne du chemin de fer, et la nouvelle route pratiquée plus haut contre la montagne.

Une autre fois, c'est l'ancien village de Chillon qui l'occupe :

« Masson-Matter est survenu pour nous arracher aux mélancoliques pensées. Il nous a parlé des anciennes archives de Veytaux. Elles contiennent des choses curieuses sur l'ancien bourg qui existait près de Chillon. Nous en avons vu les derniers débris, une mesure que les mines ont fait sauter ; à Champbabaud, il y avait une chapelle dédiée à St-Pantaléon, la ferme de Madame Monney se trouve peut-être sur l'emplacement même. On profite toujours des anciens soubassements pour construire de nouveaux édifices. Et voilà comme nous en sommes réduits à étudier les antiquités de Veytaux, comme celles de Troie<sup>20</sup>. »

---

<sup>18</sup> Mémorial, V, 10 février 1863. Paris, B. N., n. a. fr. 11829.

<sup>19</sup> Mémorial, VI, 2 mars 1864. Paris, B. N., n. a. fr. 11830.

<sup>20</sup> Mémorial, V, 25 novembre 1862. Paris. B. N., n. a. fr. 11829. Voir à ce

Mais Montreux était déjà bien loin de Saint Pantaléon et devenait peu à peu une cité touristique. Les Quinet connaissent quelques pensions de la région, le petit Hôtel des Alpes où Monsieur et Madame Chessex leur font bon accueil, où l'on peut acheter des glaces, une gâterie pour les petites-filles de Madame Monney, en séjour chez leur grand-mère. La salle de lecture renferme des journaux que Madame Chessex met à la disposition des Quinet. Il est souvent question de la pension, très achalandée, de Mademoiselle Gaberel, qui fut successivement à Montreux, à Vernex et à Clarens; de l'Hôtel Bonivard ou de la petite Pension de l'Abri (qui deviendra l'Hôtel d'Angleterre) et que dirige Mademoiselle L'Huillier. Il y avait encore à cette époque, sous le rocher soutenant l'église un chalet où Madame Quinet prenait des bains pour sa santé sur l'ordonnance du Docteur Cossy de Lavey. Le «journal» mentionne de temps à autre la cherté de la vie et l'exagération des prix, mal fréquent dans les stations touristiques. Les Montreusiens commencent à être un peu gâtés, semble-t-il, par l'afflux des altesses russes, des officiers anglais, des diplomates allemands et de tant de visiteurs qu'attirent la beauté des sites et la douceur du climat.

Les Quinet n'ont pas ignoré non plus certaines réjouissances populaires, comme la Foire des Planches, que l'on fête aussi dans les pensions par des bals, dont les échos amusent les solitaires de Veytaux. Ils assistèrent une ou deux fois aux bals populaires de la Rouvenaz, où la jeunesse s'ébattait sous les grands peupliers du rivage.

«On vient d'inaugurer une nouvelle promenade à Montreux dite: „Le Chauderon“. C'est une route le long du torrent par laquelle on peut aller jusqu'au Pont de pierre. Nous y sommes allés en passant par la Rouvenaz qui était en liesse, tout la jeunesse dansait, valsait, tourbillonnait sur cette vaste place au bord du lac<sup>21</sup>.»

Madame Quinet se rendait presque tous les jours à pied à Montreux pour ravitailler le ménage. Elle défendait son modeste

---

sujet MAXIME RAYMOND, «Le bourg de Chillon» dans la *Revue historique vaudoise*, 1906, p. 83, et LOUIS JUNOD, «Le château, le bourg et la ville neuve de Chillon», dans le *Rapport annuel de l'Association pour la restauration du château de Chillon*, 1946.

<sup>21</sup> Mémorial, XII, 4 juillet 1869. Paris, B. N., n. a. fr. 11836.

budget contre les fournisseurs, parfois peu scrupuleux, et sa bonne Antoinette avait maille à partir avec certains habitants du village, habitués de la fontaine, qui l'accusaient de gâter les prix, alors que la brave fille défendait les intérêts de ses maîtres.

Toutes ces petites choses font ressurgir un pan du Montreux d'alors, dont le «Mémorial» évoque constamment les aspects et les personnages, figures disparues. Le pays était devenu cher aux exilés. Ils en faisaient partie, et Quinet paraît même avoir été assez populaire, bien qu'il ne recherchât pas la popularité. Sa femme raconte qu'il fut un jour acclamé par de joyeux gas, qui passaient près de Chillon, allant en char à quelque fête; il fut abordé aussi, un autre jour, par un inconnu qui, avec quelque émotion, lui exprima son admiration. «Je suis Herzog, de Vevey», lui dit-il. Que son audace vînt d'un petit doigt de vin supplémentaire<sup>22</sup>, peu importe, Herzog avait le cœur à la bonne place, et Quinet ne pouvait qu'être touché de cet hommage, comme aussi de l'admiration de la marchande de sculptures sur bois qui tenait boutique à Chillon (déjà !...) et qui disait: «Je n'ai jamais parlé à cet homme, mais on voit à sa figure si noble, à son air pensif, tout ce qu'il est», et elle ajoutait: «Der Mann denkt so tief<sup>23</sup>!»

Les Quinet saluèrent les progrès de Montreux. En 1869, la Société d'embellissement, qui venait de se créer, pratiqua quelques sentiers dans le bois de Chillon et un chemin aux gorges du Chaudron. Rentrant de Genève, en juin, Madame Quinet s'exclame:

»Délicieuse matinée. Première promenade dans les bois de Chillon. On y a tracé des chemins. Edgar est dans le ravissement. C'est pour lui une grande ressource. Ah! si nous avions eu ce bois pendant onze ans! C'était un fouillis inextricable<sup>24</sup>!»

Dans le coin de terre accueillant où il éprouva tant de douleurs patriotiques et conçut de vastes œuvres, Quinet participa, si peu que ce fût, à la vie locale. Il y vécut et y besogna dans deux demeures successives. Il connut ces familles vigneronnes et bûcheronnes qui étaient presque tout Veytaux, à cette époque. Pour agrémenter sa table frugale, il buvait le petit vin d'Yvorne. Il

<sup>22</sup> Mémorial, V, 13 février 1863. Paris, B. N., n. a. fr. 11829.

<sup>23</sup> Mémorial, VIII, 15 septembre 1866. Paris, B. N., n. a. fr. 11832.

<sup>24</sup> Mémorial, XI, 12 juin 1869. Paris, B. N., n. a. fr. 11835.

regardait passer les bateaux, voguant vers Villeneuve ou vers Ouchy. Il y saluait la splendeur printanière, et s'y abritait de la chaleur torride de l'été. Mais il ne se contenta pas de vivre et de regarder. Il observa aussi et chercha à comprendre. En vérité, par ses douze ans d'exil, l'historien de la *Révolution*, le philosophe de la *Création* appartient un peu à Montreux.

### *Les manifestations publiques*

Le 9 avril 1861 fut une date importante pour les habitants de Veytaux: l'inauguration de la ligne du chemin de fer qui, pour la première fois, allait desservir le village. Pendant les deux premières années de son séjour, Quinet avait entendu souvent le bruit des mines qui faisaient sauter le rocher de Chillon. Voici l'événement vu par Madame Quinet:

«Nous sommes allés avec tout le village assister à l'inauguration du chemin de fer. Une banderolle rouge, sur la vieille tour de Chillon, voilà tous les apprêts; ailleurs, on a dressé des arcs de triomphe, ailleurs il y a de la musique et des fleurs, mais à Veytaux les habitants n'ont pas d'autre manière de fêter un événement que de s'assembler dans les caves, jusqu'à ce que l'état morose habituel aux Vaudois fasse place à une velléité d'enjouement. Ils ne deviennent ni rudes ni tapageurs, au contraire le petit blanc les rend aimables, ils sourient et vous saluent, deux choses étrangères à un Vaudois à jeûn. Nous étions donc sur la route au bord de notre vigne, attendant l'arrivée du premier convoi. Sans tambour ni trompettes, il a glissé tout sournoisement à nos pieds, la fumée seule l'annonçait. Instinctivement nous sommes serré la main et Dieu sait quelles pensées pour la France, pour la liberté, dans ce serrement de mains. Ce nouveau rail servira-t-il à ramener le proscrit dans sa chère patrie? Sans doute c'est cela que nous pensions, car en regardant Edgar je vis ses yeux humides.

Nous ignorions que dans le wagon d'honneur, orné de drapeaux et de bouquets de fleurs, se trouvait Monsieur Perreire, l'entrepreneur de la voie. A la station de Vevey il a annoncé que son maître a décoré l'ingénieur, il a crié «Vive l'Empereur!». Trois voix ont fait chorus. Alors à son tour il a crié: «Vive la Suisse<sup>25</sup>!»

En 1862, au mois de mai, eut lieu à Montreux la fête des «Chanteurs vaudois», qui honorèrent aussi Veytaux de leur présence.

<sup>25</sup> Mémorial, I, 9 avril 1861. Paris, B. N., n. a. fr. 11825.

Grandes réjouissances et grand pavoisement. Le dimanche après-midi un beau cortège se rendit sur la place du village de Veytaux. Une députation de la municipalité invita Quinet à assister à cette manifestation, où trois cents personnes chantèrent «O monts indépendants!». Après un discours du secrétaire, le greffier vint avertir les Quinet qu'on va leur faire une ovation. Le cortège s'arrête devant la maison Monney et on entonne le chœur «Voici le soir!» Le président de la section vaudoise prononce une allocution chaleureuse en l'honneur de Quinet et propose un vivat. Quinet, debout sur le seuil, remercie d'une voix émue. Nouvelle ovation. «Plusieurs délégués de Lausanne et de Genève s'approchèrent pour serrer la main à Monsieur Quinet et le remercier<sup>26</sup>.» Ce fut pour lui un instant inoubliable. Ce peuple, qu'il accusait parfois d'indifférence, l'avait acclamé et avait salué en lui le héros d'une juste cause!

Au mois de juillet 1865 eut lieu à Vevey la Fête des Vignerons. Le «Mémorial» contient plusieurs pages de considérations enthousiastes. On venait déjà de loin à cette manifestation et les cantons envoyoyaient des contingents nombreux d'assistants, tels ces six cent Genevois qui débarquèrent un jour à la fête. L'un d'entre eux, Pictet de Sergy, l'annonçait à ses amis de Veytaux. Les Quinet, malheureusement, n'assistèrent pas à la fête et semblent l'avoir regretté. Par crainte des foules et de la chaleur, ils demeurèrent dans un village déserté par ses habitants: «Nous voilà absolument seuls à Veytaux; nous gardons le village, personne n'a voulu manquer la fête. Peut-être aurions nous pu assister sans fatigue à ce spectacle unique au monde<sup>27</sup>?»

Quoi qu'il en soit, ils communiquèrent avec l'événement; ils admirèrent de loin l'inoubliable solennité qui déjà attirait l'attention de l'étranger. Quinet s'émerveille de ces fêtes patriotiques où un peuple libre et heureux, sous des lois vraiment républicaines, exalte la grandeur des travaux de la terre et la fraternité des citoyens. Il témoigne d'une même admiration quand, en juillet 1867, des bateaux pavoisés venant de Villeneuve ramènent les tireurs vaudois du Tir fédéral de Schwytz et qu'en ce même jour les francs-

<sup>26</sup> Mémorial, IV, 26 mai 1862. Paris, B. N., n. a. fr. 11828.

<sup>27</sup> Mémorial, VII, 27 juillet 1865. Paris, B. N., n. a. fr. 11831.

maçons célèbrent une rencontre au Château de Chillon; ou lors de la fête des officiers à Montreux, le dimanche 4 août 1867.

«Ces heureux Suisses sont en fête toute l'année, fêtes de la liberté, de la fraternisation entre citoyens d'un même pays<sup>28</sup>.»

Combien Quinet souhaiterait à son pays, voué au régime de la dictature, ces libres manifestations qui attestent la réalité de mœurs démocratiques! Les entretiens de Veytaux donnent souvent un écho de ce sentiment.

### *La vie religieuse*

On s'en doute, les Quinet n'étaient pas gens d'église. Madame Quinet, certes, était une âme religieuse, mais d'une foi très libre et affranchie de tout dogme rigide. Elle n'en était pas moins charitable, bienfaisante, visitant des femmes malades, s'attristant des deuils et de plus d'une misère, et n'hésitait pas à glisser une pièce d'or, qu'elle venait de recevoir, dans la main du pasteur Béchet, le jour de la collecte des incurables. Elle n'allait pas souvent au temple. Et cependant son mari l'encouragea parfois à s'y rendre et, un jour de fête religieuse, il la pria d'emporter le psautier d'Eugénie Quinet, sa mère. Le 2 septembre 1866, elle entend avec Madame Emile Souvestre un sermon excellent.

«Nous avons serré la main du bon pasteur et je lui ai promis un envoi de livres pour la bibliothèque populaire annexée à l'église de Montreux. Je l'ai prié de nous considérer comme ses paroissiens, bien que nous n'allions guère à l'église<sup>29</sup>.»

Quant à Quinet, il eut en Suisse des rapports courtois avec de nombreux ecclésiastiques, à Montreux notamment, avec l'ancien pasteur Colomb. Il fut en rapports occasionnels avec le Darbysme, dont il connaissait bien un des principaux adeptes. Quant à l'Eglise libre, elle avait des fidèles dans toute la contrée et Quinet en connut sans doute plusieurs au village de Veytaux. Ses jugements sont parfois sévères sur ce qu'il appelle le «méthodisme». Il s'indigne de rencontrer chez certains cette dureté que développe trop souvent

<sup>28</sup> Mémorial, X, 4 août 1867. Paris, B. N., n. a. fr. 11834.

<sup>29</sup> Mémorial, VIII, 2 septembre 1866. Paris, B. N., n. a. fr., 11832.

une piété étroite, qu'elle soit protestante ou catholique; il en cite divers traits, qui ne sont pas toujours à l'honneur des premiers. Madame Quinet emploie même à ce sujet le mot de «féroce». On sent que Quinet a été souvent profondément blessé par les sentiments et par l'attitude de gens très pieux, mais de comportement pharisaïque. Rien n'était plus éloigné de sa générosité naturelle.

A deux reprises, Quinet fut mêlé à la vie de l'Eglise libre. En octobre 1862, il assista à Montreux à un mariage en compagnie d'Ernest Naville:

«A midi nous étions à Montreux, la maison nuptiale exhalait une odeur de restaurant au lieu de l'encens du temple. Edgar était beau comme le jour de notre mariage, gilet blanc, habit noir, gants jaunes, moi dispensée de tout, avec un adorable chapeau blanc, une écharpe en guipure blanche jetée sur une robe de moire antique noire rayée de bleu (de ma mère); Monsieur Ernest Naville s'y trouvait au milieu d'une nombreuse réunion. Il s'est déridé pour nous... Il a une tête remarquable. La finesse et la méditation voile l'expression de sa figure. Nous lui avons parlé de *La Vie éternelle*. „Mon livre vaut mieux que moi“, dit-il... La cérémonie du mariage est par trop simplifiée dans l'Eglise libre protestante, un sermon très court du pasteur, les fiancés s'inclinent au lieu de prononcer le „oui“ et les voilà mariés. Malgré tout, j'étais émue, je pensais à notre mariage, à la chère cérémonie à Bruxelles, à l'Hôtel de Ville, puis à la Chapelle Evangélique<sup>30</sup>.»

Une autre fois, en 1865, Quinet assista un soir de sa fenêtre, donnant sur la terrasse, à une «agape» de l'Eglise libre, écoutant respectueusement les allocutions religieuses, les prières et les cantiques.

«La grande réunion de l'Eglise libre orthodoxe a eu lieu dans le jardin de Madame Monney, notre propriétaire. Par les fenêtres, nous voyions et entendions tout ce qui se passait: cent soixante fidèles écoutaient le prêche du pasteur. Les laïques prenaient aussi la parole, après quoi on a célébré les agapes. L'idée primitive de ces réunions chrétiennes était belle, mais toute imitation est nécessairement stérile et ne touche pas le cœur, si la simplicité, si la ferveur d'esprit manquent. La lettre a tué l'esprit. Aujourd'hui les protestants sont libres de s'assembler où bon leur semble, ils célèbrent leur culte à la face du soleil, non dans les catacombes, pourquoi donc ces airs épouvantés, ces attitudes de victimes de persécutions? La dispersion motivait les touchantes agapes chrétiennes, furtives, à la hâte. Pourquoi ces mines dévotes en offrant des tasses de thé et des tartines, après la prédication?

---

<sup>30</sup> Mémorial, IV, 13 octobre 1862. Paris, B. N., n. a. fr. 11828.

Et cet accent tremblotant, nasillard du sermon ? Autrefois c'étaient des sanglots, des larmes, des voix brisées, cela ne fait pas partie du dogme ! Edgar Quinet, plus indulgent que moi, écoutait la prédication plus attentivement que les cent soixante fidèles de l'assistance. Le plaisant de l'affaire c'est que les petits enfants du village, profitant de la ferveur générale, se glissaient doucement le long des haies et des espaliers, et volaient pêches, framboises, et groseilles, ne se doutant pas que le Ciel les surprenait en flagrant délit par nos yeux vigilants. Comment troubler le culte religieux ? Il fallut assister passivement à leurs larcins, ils emportaient un joli butin, tout en riant et en fuyant<sup>31</sup>. »

### *Les institutions politiques*

Genève repréSENTA pour Quinet un terrain d'observation de la vie politique suisse et il en discuta souvent avec ses amis, membres des vieilles familles genevoises, dont plusieurs prenaient part activement à la vie politique. Il recherchait auprès d'eux surtout les plaisirs de la société et les ressources de leur grand savoir scientifique. Mais il admire leur civisme et s'intéresse vivement aux luttes électorales qui ont agité Genève avant l'abolition du régime de James Fazy. Et c'est surtout à Genève qu'il pouvait être amené à réfléchir sur le fonctionnement de la démocratie, sur un plan plus élevé et plus complexe que celui qu'offrait la commune de Veytaux. Il disait de Rousseau :

« Ce novateur est venu en France avec les convictions déjà formées d'un républicain suisse ; il portait en lui l'évidence de la liberté expérimentée depuis trois siècles... Il a eu le rare mérite de formuler dans un ouvrage immortel et de codifier les principes déjà passés dans les mœurs de la Suisse<sup>32</sup>. »

Ernest Naville l'entretint de la réforme électorale qu'il préconisait et à laquelle il a attaché son nom : la proportionnelle<sup>33</sup>. Madame Quinet trouvait le sujet peu passionnant. En revanche, Quinet étudia attentivement la question, mais, après avoir lu la brochure de Naville, il ne fut pas convaincu. A en croire Madame Quinet,

<sup>31</sup> Mémorial, VII, 20 août 1865. Paris, B. N., n. a. fr. 11831.

<sup>32</sup> Mémorial, VII, 21 mars 1865. Paris, B. N., n. a. fr. 11831.

<sup>33</sup> C'est dans les colonnes du *Confédéré*, de Fribourg, que Naville avait rencontré pour la première fois l'idée de ce mode électoral.

«le système de votation proposé par cette brochure perpétuerait les discordes en donnant à tous les partis le droit d'afficher, de soutenir leurs prétentions; ce serait funeste à la vie nationale<sup>34</sup>». On peut se demander si c'est bien la pensée de Quinet lui-même; en tout cas il en discuta avec son illustre ami. «Pour nous gagner à son idée, dit encore Madame Quinet, Monsieur Naville prétend que, dans l'état actuel des choses, le règne de la majorité, les catholiques seront maîtres des affaires en quelques années, et reprendront la cathédrale de Saint-Pierre<sup>35</sup>.»

Quinet fut encore, par deux fois, le spectateur de manifestations bien caractéristiques de la cité genevoise: un jour, il assista aux préparatifs de la fête des Promotions sur la plaine de Plainpalais, et une autre fois il regarda, sur cette même place, évoluer les milices genevoises. Très épris des libertés des Etats-Unis, il disait, les rapprochant des libertés helvétiques: «Encore une fois la Suisse et l'Amérique nous offrent maintes institutions libres que nous aurions tout intérêt et profit à adopter. Ces institutions vivantes fonctionnent devant nous, ce n'est pas un souvenir historique exhumé<sup>36</sup>.»

### *La neutralité et la mentalité helvétiques*

Le canton de Vaud, comme la Suisse allemande, comme le canton de Genève, fut vraiment pour Quinet le pays de la liberté. Il ne se fit pas faute de le proclamer à plusieurs reprises, notamment aux étudiants de Genève qui lui avaient dédié le livre du tricentenaire de l'Académie, aux chanteurs vaudois quand ils l'acclamèrent sur la place de Veytaux, aux historiens romands réunis à Chillon en 1868, qui le nommeront plus tard membre honoraire de leur société.

Mais Quinet fut parfois peiné de l'attitude politique du public et de la presse suisse à l'égard du Second Empire et du neutralisme

<sup>34</sup> Mémorial, VII, 25 décembre 1865. Paris, B. N., n. a. fr. 11831.

<sup>35</sup> Mémorial, VIII, 13 avril 1866. Paris, B. N., n. a. fr. 11832. C'est peut-être en pensant à la proportionnelle que Madame Quinet note ailleurs: «Nous n'avons connu en Suisse qu'un seul homme s'intéressant aux questions de justice, et encore il appartient au 13<sup>e</sup> siècle: Monsieur Naville.»

<sup>36</sup> Mémorial, IV, 18 juin 1862. Paris, B. N., n. a. fr. 11828.

indulgent qui régnait dans une partie de l'opinion ; cette mentalité, que lui révélaient des conversations ou des propos entendus, lui apparaissait comme une répudiation du véritable esprit républicain. Un jour même, Prévost-Martin tiendra devant eux des propos «si révoltants sur Louis Bonaparte» que Madame Quinet devra quitter le salon<sup>37</sup>. En maintes occasions, les exilés furent froissés par la froideur ou l'indifférence que rencontraient leur ferveur anti-bonapartiste. En présence de tel ou tel interlocuteur, ils avaient le sentiment que la neutralité devient comme une seconde nature. Le républicanisme suisse n'est pas volontiers conquérant. Les Suisses pensent que ce qui leur convient n'est pas forcément fait pour les autres ; l'idée de vivre à part des conflits mondiaux s'allie facilement chez certains à une sorte d'indifférence à l'égard de ceux qui luttent dans leur pays pour des libertés devenues coutumières en Suisse. A cette tendance instinctive, peut même se joindre quelque admiration bête pour les régimes autoritaires ou les grandeurs monarchiques. Comme autrefois pour Napoléon 1<sup>er</sup>, les contemporains suisses de Quinet éprouvaient trop d'indulgence pour Napoléon III, soit à cause de ses antécédents thurgoviens, soit par admiration inconsciente pour tout pouvoir fort, soit par une suite de ce sentiment d'effroi que 1848 avait inspiré partout aux classes possédantes. Et puis, l'empereur n'avait-il pas libéré l'Italie ? Les autorités suisses enfin devaient ménager en lui un puissant voisin, même si l'affaire de Savoie avait ouvert quelques yeux sur des ambitions annexionnistes qui, en 1866, au moment de Sadowa, menaçaient encore, croyait-on, non seulement la Belgique et le Luxembourg, mais la Suisse romande. Quinet ne manque pas de relever, dès 1860, que l'opinion suisse est alertée. Il écrivait alors à Duvergier de Hauranne :

«Nous venons de faire un voyage dans la Suisse allemande et à Genève. Partout le sentiment est le même. Je suis très étonné d'entendre notre propre langage dans la bouche de ceux qui, pendant huit ans, ont glorifié le 2 décembre. Tant qu'il ne s'agissait que de nous, ils ont applaudi; les voilà touchés et menacés, il faut les entendre crier<sup>38</sup> !»

<sup>37</sup> Mémorial, VII, 12 mai 1865. Paris, B. N., n. a. fr. 11831.

<sup>38</sup> Lettre du 19 septembre 1860, publiée dans *Lettres d'exil*, tome II, Paris 1885, p. 43.

Le Conseil fédéral a toujours eu, à l'égard des exilés qui lui demandaient asile, une tâche assez ingrate. Pris entre son devoir d'accueil et sa prudence à l'égard de conspirateurs possibles, il s'est souvent débattu, sur le plan diplomatique, avec des problèmes délicats. Il lui est arrivé de traiter les réfugiés politiques sans une juste compréhension de leurs difficultés. La presse, de son côté, était tenue à certains ménagements; elle paraît avoir, parfois, outrepassé la prudence.

Ces constatations ressortent clairement des nombreuses allusions que le «Mémorial» fait à tel ou tel incident, auquel Quinet fut particulièrement sensible et qui appelle, sur ses lèvres, des jugements sévères. Après l'amnistie, par exemple, il s'indigne que l'on exige de ceux qui en ont bénéficié et qui demeurent en Suisse un passeport impérial, sous peine d'être expulsés<sup>39</sup>. De même, il s'indignera quand son ami Flocon, ancien membre du gouvernement de 1848, réfugié à Lausanne, après avoir vécu à Zurich, demandera au Conseil fédéral «permission humblement de rester à Lausanne<sup>40</sup>».

Les divergences d'idées étaient parfois d'autant plus pénibles qu'elles éclataient entre gens animés d'une sympathie réciproque. Ernest Naville, entre autres, exaspérait, sans y penser, les Quinet par ses conceptions politiques, son horreur des révolutions, ses relations avec des altesses de divers pays. Les discussions furent parfois vives. Au sortir d'un de ces entretiens assez tendus, Madame Quinet confiait à son journal cette réflexion: «Quelle chose étonnante de voir des hommes de bien tels que Mr. Ernest Naville accepter tranquillement ces monstruosités politiques<sup>41</sup>!»

Quelques jours plus tard, en revanche, elle dira, à propos d'une visite du colonel Emile Gautier: «Son voyage en Italie en a fait un libéral, il s'indigne maintenant contre les papistes et les officiers ultramontains; et voilà comment les voyages peuvent convertir les rétrogrades<sup>42</sup>!»

Nouvelles indignations, quand, en 1866, après Sadowa et la rétrocession de la Vénétie à l'Italie, on loue en Suisse le geste spec-

<sup>39</sup> Mémorial, I, 9 avril 1861. Paris, B. N., n. a. fr. 11825.

<sup>40</sup> Mémorial, VI, 16 novembre 1864. Paris, B. N., n. a. fr. 11830.

<sup>41</sup> Mémorial, VII, 10 mai 1865. Paris, B. N., n. a. fr. 11831.

<sup>42</sup> Mémorial, VII, 19 mai 1865. Paris, B. N., n. a. fr. 11831.

taculaire de Napoléon III, sur la portée duquel Quinet ne s'illusionne pas un instant, tandis que, dit-il, «le *Journal de Genève* ne se lasse pas d'admirer!». «Tout cela, ajoute-t-il, est écrit dans l'hypothèse d'une occupation de Genève; qu'on les prenne, s'ils veulent se donner et qu'il n'en soit plus question<sup>43.</sup>» Et comme, à Veytaux, le Docteur Buenzod manifestait la même admiration: «Les radicaux suisses sont tous bonapartistes<sup>44.</sup>»

Cette prudence du *Journal de Genève*, Quinet l'avait déjà éprouvée en mai 1866, quand, après les obsèques de Flocon, il avait voulu y faire insérer son discours au cimetière. Marc Debrit n'avait pas cru pouvoir l'accepter, et Madame Quinet narre ainsi l'incident: «Il (Quinet) a eu la contrariété d'apprendre par un Monsieur Debrit (avec des circonlocutions infinies) que le *Journal de Genève* ne pouvait insérer le discours sur Flocon. Je l'ai trouvé très ému, indigné... Il l'a dit nettement à Monsieur Debrit et comme celui-ci lui répondait: «Nous sommes obligés à une grande prudence, nous sommes un petit peuple», Edgar répliqua: «C'est aggraver le péril que d'aller au-devant de toutes les prétentions d'un puissant voisin; la meilleure sauvegarde de l'indépendance du territoire c'est l'indépendance morale. Il ne s'agit pas de politique, mais de l'hommage rendu à l'exilé dont la mort a été honorée même par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud présent à ses funérailles. Pour Charras qui a été l'ennemi personnel de Bonaparte, le *Journal de Genève* n'avait pas fait des difficultés d'insérer les discours funèbres, pourquoi Flocon, un homme de 48, inspire-t-il plus de crainte?» — «La situation n'est plus la même qu'en 1865, disait Mr. Debrit, nous sommes menacés de tous côtés.» — «Il est donc constaté, reprit Edgar, que cet homme<sup>45</sup> a eu la puissance d'étouffer, pendant la vie et après la mort, tout sentiment de justice, d'équité dans le cœur des honnêtes gens. On sera forcé de le constater publiquement un jour<sup>46.</sup>»

1866 et 1867 sont les années cruciales où Napoléon III commence

---

<sup>43</sup> Mémorial, VIII, 7 juillet 1866. Paris, B. N., n. a. fr. 11832.

<sup>44</sup> Mémorial, VIII, 28 juillet 1866. Paris, B. N., n. a. fr. 11832.

<sup>45</sup> Napoléon III.

<sup>46</sup> Mémorial, VIII, 17 mai 1866. Paris, B. N., n. a. fr. 11832.

à perdre la face. C'est pendant des mois la préoccupation principale de Quinet, qui prévoit dès ce moment le dénouement terrible de 1870, juste châtiment à ses yeux du 2 décembre. Il écrit alors sa brochure retentissante *France et Allemagne*. La neutralité morale lui arrache d'amers reproches ou de facétieuses remarques, comme, dans cette visite que lui fait Bakounine, quand il dit malicieusement : «Je suis Suisse et tout ce qui est humain m'est étranger.» A quoi sa femme ajoute : «A force de neutralité, ils perdent tout sentiment humain. La neutralité jusqu'au fond du cœur, voilà le tempérament de la Suisse. C'est comme un archipel de petites îles qui les rend étrangères au continent<sup>47</sup>.»

Il ne faut pas s'étonner trop de ces réactions, qui pourraient paraître outrées ; l'exilé, pénétré de sa mission, et à qui les événements donneront d'ailleurs raison, était constamment tendu, dans l'indignation que lui causaient les erreurs ou les tares du régime impérial, et la douleur de ne pouvoir espérer le retour de temps meilleurs. Dès le mois de mai 1870, la proclamation du résultat du plébiscite, et la défaite — d'ailleurs relative — de l'opposition, lui avaient déjà donné la fièvre. La souffrance de ce solitaire, en proie à ses patriotiques pensées, contraste avec l'euphorie du peuple heureux qui l'entoure. Madame Quinet, notait mélancoliquement :

«Toute la journée, pendant nos occupations, et le soir sous les arbres en fleurs, nous portons le deuil de ce suicide de la France. C'était fête je crois ; les habitants de cet heureux pays de Vaud allaient, venaient, endimanchés, dans ces sentiers, sans se douter de notre angoisse, mêlée de stupeur<sup>48</sup>.»

Quand, en juillet suivant, il apparut que la guerre avec la Prusse devenait inévitable, et que bientôt elle éclata, Quinet ne connut plus le repos, bien que l'événement fût l'aboutissement de toutes ses prévisions. Mais la douleur et l'inquiétude l'emportaient sur la satisfaction qu'il pouvait éprouver à avoir vu juste.

---

<sup>47</sup> Mémorial, X, 2 octobre 1867. Paris, B. N., n. a. fr. 11834.

<sup>48</sup> Mémorial, XII, 8 mai 1870. Paris, B. N., n. a. fr. 11836.

Si Edgar Quinet s'impatience quelquefois de l'indifférence de l'opinion publique en Suisse, de l'ignorance à l'égard de causes qui le passionnent; si Madame Quinet se plaint parfois de la tendance à profiter de l'étranger qu'on rencontre dans une station touristique comme Montreux ou relève des travers qui ne sont pas à l'éloge de la Suisse, ses souvenirs expriment surtout son admiration — admiration que Quinet lui-même partageait — pour des personnes dont le désintéressement et la chaleur de sentiment émouvaient profondément les deux exilés.

Sans revenir sur l'éloge de la société genevoise, de sa culture, de sa largeur de vue, de sa générosité, ou sur celui du paysan vaudois, de son bon sens et de ses mœurs simples, il est permis de relever certains traits, comme celui, par exemple, du Docteur Cossy, de Lavey, qui ne veut pas accepter d'honoraires pour ses consultations.

A Genève, en 1866, forcés par la mort subite de leur servante bressane de quitter la maison qu'ils louaient à M. Thomeguex, les Quinet n'en reviennent pas d'être libérés de toute indemnité par leur propriétaire. Deux autres propriétaires encore se montrent, ensuite, désintéressés: Madame Longchamp, qui accepte sans faire de difficultés, le désistement de Madame Quinet qui, pour épargner à son mari un établissement à Lausanne, revient sur une promesse de location qu'elle avait passée; M. Curtin de la Rottaz qui, pour avoir Quinet sous son toit, à la Villa Chaumény, à Territet, consent à baisser le prix du loyer de 2400 francs à 1800 francs<sup>49</sup>; ce qui permettra à l'écrivain, en train d'achever sa *Création*, de s'installer dans cette nouvelle demeure — somptueuse en regard de celle de Veytaux, que Madame Monney devait maintenant réserver à son fils — dès avril 1868. Ainsi, Quinet pourra rester jusqu'au bout

<sup>49</sup> Madame Quinet écrit à ce propos: «Quelle douceur d'aimer et d'estimer le peuple qui nous a donné asile! Que de preuves d'honnêteté, de bonté et de sympathie les Suisses nous ont données depuis dix ans! Mais ces deux derniers traits, de gens inconnus, de propriétaires (et c'est tout dire) ajoutent singulièrement au mérite du Vaudois et du Genevois!» *Mémorial*, IX, 3 août 1867. Paris, B. N., n. a. fr. 11833.

dans cette région de Montreux, à laquelle il s'est attaché. Plusieurs fois, les attentions des Curtin, leur bonne grâce, la distinction de Madame Curtin sont relevées par le «Mémorial», à côté de tant de passages où se manifestent la bonhomie et la cordialité des habitants de la région.

Bien qu'il ne fût pas Vaudois, le brave aubergiste Holliger mérite une mention spéciale: il sera le premier à féliciter Quinet de la proclamation de la République. C'est sur ces lignes que se terminent les narrations du journal de l'exil:

«Nous étions sur la grande route, précisons le lieu: au bas de la montée de Veytaux. Tout à coup, M. de Ricard arrive vers nous, un télégramme à la main; il nous tend le papier, sans prononcer un mot. ,Empereur déchu, République proclamée. Gouvernement provisoire organisé. Revenez... ‘ Nous continuâmes à marcher machinalement sans proférer une parole, jusqu'à la gare du chemin de fer de Chillon. Là, sur la porte du petit restaurant, se tenait un brave républicain suisse, Holliger, homme du peuple franc et naïf. Il rompit le silence: Eh! bien! Monsieur Quinet, vous savez les nouvelles de Paris?... Eh! oui, la République est proclamée!

A ces mots, qu'une personne vivante articulait, à cette parole bénie qui frappait l'air du matin, nous ressentîmes une profonde commotion. La nature reprit ses droits; un cri sortit de nos poitrines: Vive la France! Vive la République! Et nous nous mêmes à pleurer<sup>50</sup>.»

### *Edgar Quinet et la presse suisse*

Quinet était grand lecteur de journaux. Parmi ceux qu'il recevait comme abonné, figure le *Journal de Genève* et l'intérêt qu'il portait à ce quotidien est attesté par les nombreuses coupures que Madame Quinet collait entre les pages de son «Mémorial». Chaque jour, il se tenait au courant des événements; chaque jour, la presse française lui apportait des sujets d'indignation ou d'inquiétude et alimentait son hostilité foncière au régime bonapartiste. Aussi ne manquait-il pas de relever dans la presse suisse les jugements qu'il estimait erronés sur le gouvernement impérial.

Le *Journal de Genève* ne lui a cependant pas ménagé sa sympathie. En 1859, avec bien d'autres, il fait paraître la «protestation»

---

<sup>50</sup> Mémorial, XIII, 3 septembre 1870. Paris, B. N., n. a. fr. 11837.

de Quinet, en réponse à l'amnistie que Napoléon III avait décrétée en faveur des exilés. On sait que Victor Hugo répondit lui aussi par un refus sensationnel. Quinet écrivait à son ami Théophile Dufour :

«C'est, comme vous le sentez, l'acte le plus grave de ma vie. Ma protestation a paru déjà dans tous les journaux suisses, même les plus conservateurs. Que mes amis ne se figurent pas que je n'éprouve aucun déchirement, à la pensée de ne pas les revoir... Plus que jamais j'ai besoin de leur assentiment<sup>51</sup>.»

Cette protestation fameuse, datée de Veytaux le 2 septembre 1859, commençait par ces lignes :

«Je ne suis ni un accusé ni un condamné, je suis un proscrit. J'ai été arraché de mon pays par la force, pour être resté fidèle à la loi, au mandat que je tenais de mes concitoyens.

Ceux qui ont besoin d'être amnistiés ce ne sont pas les défenseurs des lois; ce sont ceux qui les renversent. On n'amnistie pas le droit et la justice.

Je ne reconnaîs à personne le droit de me proscrire, de me rappeler à son gré dans mon pays, sauf à me proscrire encore. Je ne puis me prêter à ce jeu où se perd et s'avilit la nature humaine.

En rentrant aujourd'hui dans mon pays, je devrais renoncer à le servir, puisque j'y aurais les mains liées.

Les exilés, pour rentrer dans leur pays, n'ont besoin du consentement de personne. Ils sont seuls juges du moment où il leur conviendra de retrouver une patrie que nul n'a le droit de leur ôter...<sup>52</sup>».

En 1863, le *Journal de Genève* commente la retentissante brochure sur l'expédition du Mexique et reconnaît la justesse des prévisions de Quinet. Le 11 décembre 1864, il annonce la parution de *La Révolution* et, le 2 mars 1866, il consacre un article important à cet ouvrage. En janvier 1867, il relève l'impression produite en France par la brochure *France et Allemagne*, que Sadowa avait inspirée au solitaire de Veytaux. D'autre part, à différentes reprises, le *Journal de Genève* publie des extraits de l'œuvre du penseur ou de celle de sa femme, et en juillet 1868, sous la plume de Marc Monnier, il présente au public *La Création* et le premier volume des *Mémoires d'exil*. En 1870, après la parution du second tome de

<sup>51</sup> Lettre à Théophile Dufour du 2 septembre 1859, publiée dans *Lettres d'exil*, I, p. 422—424.

<sup>52</sup> MADAME QUINET, *Edgar Quinet depuis l'exil*, Paris, 1889, p. 163.

*La Création*, le géologue neuchâtelois Desor consacre dans le même *Journal de Genève* deux articles de fond très élogieux à ce magistral tableau de l'évolution darwinienne. Dans un autre domaine, en mai 1864, le *Journal de Genève* avait publié aussi la lettre qu'Edgar Quinet avait envoyée aux *Ecoles de France*, journal des étudiants de Paris et, au grand étonnement de Quinet, il inséra en janvier 1868 la lettre de Garibaldi à Quinet que reproduisit aussi le *Confédéré de Fribourg*.

Il n'est pas possible de suivre, dans toute la presse suisse des années 1860—1870, les mentions qui y sont faites de Quinet ou de ses œuvres. En ce qui concerne le *Journal de Genève*, Quinet, tout en reconnaissant son hospitalité généreuse, trouvait que l'organe des conservateurs manquait parfois de clairvoyance et de fidélité aux principes républicains. A plusieurs reprises, à propos de tel ou de tel événement, il lui trouve trop de tiédeur ou lui reproche de subir des influences orléanistes, et de se montrer timide à l'égard de souverain de la France. Quinet eut quelques contacts personnels avec le directeur Adert, lors de ses séjours à Genève.

Il mentionne à diverses reprises la *Gazette de Lausanne*; il la lisait sans doute, bien qu'il ne paraîsse pas y avoir été abonné. Une lettre de Victor Tissot, son rédacteur en chef de 1868 à 1874, fait penser qu'il rencontra Quinet au moins une fois. Madame Quinet lui ayant communiqué un extrait du deuxième volume des *Mémoires d'exil*, il répondit, le 6 avril 1870, en annonçant sa visite à Veytaux:

«Comme j'ai une autorisation à demander à Monsieur Quinet pour quelques extraits de ses œuvres que je voudrais voir figurer dans un recueil de littérature qui m'occupe en ce moment, vous voudrez bien me permettre, Madame, de me présenter un de ces prochains dimanches à votre porte<sup>53</sup>.»

La petite presse locale, ainsi *L'Estafette* et le *Nouvelliste*, fut de son côté accueillante pour Quinet; la *Feuille d'Avis de Montreux*, fondée en 1867, le *Journal de Vevey*, le *Touriste* et même le *Journal d'Aigle* publièrent des extraits des *Mémoires* et contribuèrent à faire connaître l'œuvre de l'exilé.

Quinet eut aussi des rapports avec la *Bibliothèque Universelle* qui, en 1866, avait passé du magistère de Gustave Revilliod à

<sup>53</sup> Lettre de Victor Tissot du 6 avril 1870. Correspondance Edgar Quinet, Paris, B. N., n. a. fr. 20797.

celui d'Edouard Tallichet, dont on connaît la pruderie en matière de romans et nouvelles. Tallichet montrait, à l'égard de la politique, une prudence égale, commandée par des scrupules de neutralité et des raisons administratives; il craignait de perdre des abonnés en France. En 1866, il sollicita la collaboration de Quinet, en lui envoyant une livraison de sa revue que Quinet désirait posséder:

«Je profite — écrivait-il — de l'occasion qui s'offre à moi pour vous demander si vous ne seriez pas disposé à collaborer de temps à autre à la Revue... La seule restriction, si c'en est une, que j'aie à indiquer, c'est que nous tenons à entrer en France où nous avons maintenant un public assez nombreux: nous demandons à nos collaborateurs de bien vouloir en tenir compte...<sup>54</sup>.»

Cette proposition n'eut pas de suite. Quinet la déclina en alléguant les travaux qui absorbaient tout son temps. Mais il félicitait Tallichet d'avoir sauvé la *Bibliothèque Universelle*<sup>55</sup>.

A notre connaissance, le principal article que la *Bibliothèque Universelle* consacra à Edgar Quinet fut celui de Louis Vuillemin, en mai 1866, sur *La Révolution*, sous le titre de «La Révolution et la conscience». Cet article fit grand plaisir à Quinet, dont on peut se demander s'il souhaitait entièrement aux remarques que son épouse a consignées en des termes dont la vivacité prime-sautière étonne quelque peu:

«Si terne que soit l'article il a sa signification, puisqu'il paraît dans une revue foncièrement malveillante et qui ne s'occupe que de livres anglais, russes, allemands. Jamais un éloge, le ton aigu, agressif, dénigrant. En un mot, la valeur de l'article, c'est la couleur politique de la Revue attestée par la chronique. On y lit des phrases telles que celle-ci: «L'empereur a des sentiments, des vues cent fois plus libérales que l'opposition, voilà pourquoi celle-ci est impuissante.» Une revue suisse, écrire ces paroles serviles!... Sous la direction de Gustave Revilliiod, la *Bibliothèque* était au moins indifférente en matière politique, aujourd'hui elle affiche ouvertement le bonapartisme et voilà pourquoi l'éloge de *La Révolution* a d'autant plus de prix...<sup>56</sup>.»

En 1869, Louis Vuillemin propose à Quinet d'envoyer quelques

<sup>54</sup> Lettre d'Edouard Tallichet du 6 août 1866. Correspondance Edgar Quinet, Paris, B. N., n. a. fr. 20797.

<sup>55</sup> Lettre inédite. Collection de M<sup>e</sup> Agénor Krafft, à Lausanne.

<sup>56</sup> Mémorial, VIII, 9 août 1866. Paris, B. N., n. a. fr. 11832.

extraits de *La Création* à Tallichet. Quinet ne semble pas avoir donné suite à cette suggestion.

D'autres journaux suisses s'intéressèrent aussi à Quinet : à Neuchâtel *L'Emancipation*, où le géologue Desor fit paraître une étude sur *La Création*; le *Bund* de Berne, qui accueillit un bref extrait du second volume des *Mémoires d'exil*: «La terrasse de Berne», morceau descriptif tiré du premier voyage en Suisse, que Madame Quinet avait envoyé à ce journal, en même temps que d'autres extraits à divers organes de la presse suisse. On trouve encore ici ou là une allusion à d'autres feuilles moins connues. Quinet dénonce un jour la médiocrité d'une feuille radicale : *La Presse suisse*, et s'indigne d'y voir proclamer la décadence de la France.

Somme toute, Quinet eut des rapports assez fréquents avec la presse en Suisse, qui n'a point ignoré sa présence et lui a fait souvent accueil, soit en le citant, soit en le commentant, en général avec sympathie. Mais il ne pouvait y trouver, sauf dans *Le Confédéré* de Fribourg, le climat moral et sentimental, l'idéologie pure du républicanisme français dont il était le mentor et l'inspirateur. C'est dire que les rapports étroits de Quinet et du *Confédéré* de Fribourg méritent une mention spéciale.

### *Edgar Quinet et Le Confédéré de Fribourg*

*Le Confédéré* était depuis 1847 l'organe du radicalisme fribourgeois. En 1854, Julien Schaller, le chef du gouvernement radical, appela à sa direction, pour remplacer Cyprien Ayer, Georges-Joseph Schmidt, originaire d'Alsace. Schmidt fut le directeur du *Confédéré* jusqu'en 1869, date à laquelle il rentra en Alsace pour se fixer à Mulhouse. Schmidt s'était déjà signalé en France par la ferveur de son républicanisme. Ses tendances idéologiques, et la place qu'il attribuait dans son journal aux questions de politique intérieure française ne plaisaient pas à tous les radicaux fribourgeois dont certains demandaient un journal plus populaire. C'est la raison pour laquelle, en 1859, on créa un nouveau journal, le *Journal de Fribourg* qui fit perdre quelques abonnés à Schmidt. Ce dernier n'en continua pas moins avec courage la rédaction de sa feuille.

Ayant acquis la nationalité suisse en 1865, devenu bourgeois de Morat, il continue, en dépit de ses adversaires radicaux ou cléricaux à faire une grande place aux affaires françaises et à la polémique antibonapartiste. La «correspondance» de Paris tient dans *Le Confédéré* une place d'honneur. Schmidt se fait le porte-parole des exilés français en Suisse. Il annonce leurs ouvrages, donne de leur nouvelles, fait connaître les noms de Charras, Quinet, Chauffour, Dufraisse, Dunoyer, Barni, Flocon, d'autres encore.

Il est facile de relever, en dépouillant *Le Confédéré* entre 1860 et 1867, des preuves constantes de cet intérêt dominant de la feuille fribourgeoise pour la lutte républicaine en France. Quelques exemples: en février 1862, des détails empruntés à la *Réforme Littéraire* où Laurent Pichat raconte une visite au solitaire de Veytaux. Le 7 mars, la nouvelle de l'emprisonnement de l'étudiant Georges Clémenceau et d'autres étudiants, chez lesquels on a trouvé des exemplaires de *Napoléon le Petit* et des *Châtiments*. Le 1<sup>er</sup> juin de la même année, une longue étude sur *L'Histoire de la campagne de 1815* d'Edgar Quinet et sur le *Waterloo* de Charras. Le 24 novembre, annonce en première page de *La Suisse illustrée* de Flocon et de *La Suisse*, recueil mensuel auquel collaboreront des républicains français, dont quelques exilés en Suisse. Le 4 juin 1862, en première page, relation de la manifestation des chanteurs vaudois, à Montreux, en l'honneur de Quinet, avec le petit discours de remerciement de celui-ci. Le numéro du 25 janvier 1865 consacre une longue correspondance politique à la mort du Colonel Charras et celui du 29 relate ses obsèques au cimetière de Bâle, avec les textes des discours de Chauffour-Kestner et de Quinet; dans le numéro du 1<sup>er</sup> février, les paroles prononcées par Barni, avec un extrait du *Phare de la Loire*, où Laurent Pichat, qui avait assisté aux obsèques, dit entre autres:

«La ville de Bâle, la ville toute entière, formait la haie. Ce pays suisse est digne de toute la reconnaissance des amis de Charras. Il a été honoré dans ce canton républicain, comme s'il eût été là dans sa patrie.»

En 1866, Schmidt consacrera trois articles à *La Révolution* de Quinet, qui vient de paraître; il exprime son accord complet avec

les thèses historiques de cet ouvrage, qui soulève une ardente opposition dans le camp des démocrates français, ceux que Quinet appelle «les mômiers de Robespierre». Ce compte-rendu lui vaudra plusieurs lettres chaleureuses de l'exilé: «Vous êtes vrai — lui écrit-il le 13 février 1866 —, vous avez une conscience, une âme, un caractère. Encore une fois vous êtes un homme unique. Comme vous avez saisi, pénétré le nerf de ce livre!» Et Quinet cite ce qu'Antonin Proust, qui venait de subir deux procès pour ce livre, lui en a écrit: «Vous venez d'accomplir l'œuvre politique la plus considérable de notre temps en renouant le fil de la tradition nationale tranché par les coups d'état, et en reconstituant le parti de la liberté! Ce parti, hier épars, est aujourd'hui groupé autour de la formule de justice que vous lui avez donnée. Jamais, depuis le dernier siècle, pareille révolution ne s'était opérée dans les esprits<sup>57</sup>.» L'année suivante Quinet dira encore à Schmidt à propos de sa brochure *France et Allemagne* dont le retentissement était grand: «Je fais ce que je puis dans mon coin et sous les neiges. Je pense à vous, je vous lis toujours avec joie... Vous êtes ce qu'il y a de plus rare en ce temps... une conscience<sup>58</sup>.»

Si l'estime de Quinet était assurée à Schmidt, l'hostilité du milieu fribourgeois catholique ne lui faisait pas défaut. Par exemple à l'occasion des conférences que Barni, ami intime de Quinet, vint donner dans l'hiver 1866 au Cercle du Commerce de Fribourg sur la «liberté de conscience», conférences qui furent condamnées par le chroniqueur de *La Liberté*. Schmidt soutint avec lui une vive polémique, ainsi qu'avec *L'Ami du peuple*, qui accusait le parti radical de faire pression sur les étudiants pour les enrôler dans la Société de Zofingue.

En mai 1866, Schmidt analyse le volume de Charras *L'histoire de la guerre de 1813 en Allemagne* qui a paru après la mort de son auteur. En février 1867 il donne une recension de la brochure de Quinet: *France et Allemagne* et de la *Critique de la Révolution*. Il répond aux détracteurs de son illustre ami. Dans les mois qui

<sup>57</sup> Lettre à G. J. Schmidt du 13 février 1866, publiée dans *Lettres d'exil*, III, p. 82.

<sup>58</sup> Lettre à G. J. Schmidt du 30 mars 1867, publiée dans *Lettres d'exil*, III, p. 221 à 222.

suivent le *Confédéré* donne de nombreuses communications, toutes sympathiques, sur le prochain congrès de la paix, qui devait tenir ses assises à Genève, en septembre 1867, sous la présidence de Jules Barni. L'initiative en était due à la section des sciences morales et politiques de l'Institut genevois et au «*Liberaler Verein*» de Berne. Le *Confédéré* ouvre à son imprimerie une liste d'adhésions pour le Canton de Fribourg.

Ces quelques faits suffisent à préciser la tendance de la feuille fribourgeoise. Sincèrement attachés au «brave Schmidt», les Quinet n'eurent pas souvent l'occasion de le rencontrer. Schmidt était sans doute trop accaparé par sa nombreuse famille et par les besognes de sa rédaction pour se rendre aux réunions des émigrés qui se tenaient dans la demeure de Bergeron. Il put cependant assister à deux ou trois rencontres. Et les Quinet s'arrêtèrent à Fribourg pour le voir, au retour de leur séjour à Zurich en 1862 et à leur retour d'Allemagne, en 1865.

Quinet envoie régulièrement sa cotisation au *Confédéré*. S'il n'y a pas collaboré directement par des articles originaux, il a souvent envoyé des œuvres de sa plume, parfois des articles parus dans la presse française, ou ses brochures politiques. Madame Quinet, de son côté, fournissait Schmidt de matière à plusieurs reprises; elle lui adresse des lettres, que Schmidt inséra plus d'une fois; le 19 juillet 1865 par exemple, Madame Quinet note que Schmidt a fait paraître son article sur Bilbao, le fervent républicain chilien, mort au mois de mai, ancien disciple de Quinet au Collège de France.

Quinet et Schmidt avaient tous deux des vues pédagogiques novatrices. Schmidt avait même écrit une *Utopie*, où figurait un projet de loi sur l'instruction publique élémentaire. En 1862, Quinet, qui a lu cet opuscule avec intérêt, en profite pour lui signaler la méthode Froebel, dont madame de Marenholtz, l'une de ses correspondantes assidues, était le porte-parole en Allemagne et en Suisse. Dix ans plus tard, Schmidt, rentré en Alsace, publiera avec Louis Bornet de Bulle, dont il avait fait la connaissance en Suisse, un *Essai d'instruction morale et civique* à l'usage de familles et des écoles, avec une introduction d'Edgar Quinet. On a relevé que ce manuel était d'une inspiration assez différente de celle de Bornet, dont le premier manuel, qui avait connu plusieurs éditions,

dont l'une pour les écoles vaudoises, avait été rédigé dans l'esprit du père Girard, alors que le manuel de Schmidt s'inspire de la pure doctrine laïque. Il n'en demeure pas moins l'intérêt que Schmidt, comme Quinet, prenait à l'éducation civique en Suisse, introduite dans ce pays bien avant que Jules Ferry, Buisson et Pécaut eussent organisé l'instruction laïque en France<sup>59</sup>.

C'est en pensant à son ami Schmidt que Quinet envoya le 25 janvier 1869, à *l'Avenir du Gers*, une lettre intitulée «Le journaliste», dans laquelle on peut lire: «J'ai vu le journaliste dans la proscription. Partout il portait avec lui son arme et son drapeau<sup>60</sup>.» Et écrivant à Schmidt lui-même, il précise bien que l'article le concerne: «Si vous y avez vu un témoignage de la plus vive sympathie pour votre caractère, pour votre courage, c'est là tout ce que je pouvais espérer<sup>61</sup>.»

Les Quinet déplorèrent le départ de Schmidt en 1869. Quinet lui écrivit alors: «Vous étiez la seule voix sympathique dans la presse suisse<sup>62</sup>», et Madame Quinet, dans la nouvelle série de ses *Mémoires d'exil*, lui décerna ce témoignage:

«L'idéal du journaliste républicain existe encore quelque part en 1869... Où? Au centre de la réaction catholique, cléricale, à Fribourg. Le rédacteur en chef du *Confédéré* rédige à lui seul cet excellent journal, véritable moniteur de la proscription... Aux convictions républicaines les plus fermes et les plus pures, aux idées les plus sensées, Schmidt réunit en lui la tradition vivante de 92, incarnée dans les héros populaires d'Erckmann-Chatrian. Il est leur compatriote, fils d'un volontaire de 92 mort en novembre 1862 à Riedesheim, près de Mulhouse, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, dans la foi de sa jeunesse<sup>63</sup>.»

Il existe à la Bibliothèque nationale de Paris, au dossier des correspondants de Quinet, quatre lettres de Schmidt à Quinet. L'une au moins mérite d'être citée en entier, que voici:

<sup>59</sup> PIERRE BOVET, *Les origines fribourgeoises de l'enseignement moral et civique*, dans «Revue de théologie et de philosophie», 1932, p. 218—221.

<sup>60</sup> EDGAR QUINET, *Le livre de l'exilé*, Paris, 1875, p. 270—271.

<sup>61</sup> Lettre à G. J. Schmidt du 17 mars 1869, publiée dans *Lettres d'exil*, IV, p. 77.

<sup>62</sup> Lettre à G. J. Schmidt du 23 décembre 1869, publiée dans *Lettres d'exil*, IV, p. 160.

<sup>63</sup> MADAME QUINET, *Mémoires d'exil*, nouvelle série. Paris, 1870, p. 255.

«1. — Votre article est ce qui a été écrit de mieux depuis de longues années. Mais il est d'une force telle que nous aurions dix poursuites pour une et que le journal y passerait. Je l'ai envoyé à Marc Dufraisse, le juris-consulte. Rappelez-vous, mon cher maître, dans quel pays nous sommes (la Suisse), et surtout la Suisse française est bonapartiste à la Béranger, et dans celle-ci surtout les radicaux.

2. — Il y a dix-huit mois, on a brûlé publiquement le *Confédéré* pour son anti-bonapartisme. On lui a opposé le *Journal de Fribourg* créé tout exprès. La question de Savoie nous ayant donné raison, ce journal, qui nous avait enlevé cent-cinquante abonnés dans le canton, est tombé et végète dans sa nullité.

Si B.<sup>64</sup> faisait la moindre concession, nous serions lapidé pour le langage que nous tenons. Si B. demandait une poursuite, il l'obtiendrait du Conseil fédéral. La condamnation ne serait pas certaine, mais le grand argument ,des étrangers qui compromettent la Suisse pour une cause qui n'est pas la nôtre<sup>65</sup> (!!!) dominera tout. Et dans cet ordre d'idées, les plus avancés valent les plus reculés. Ils sont si faibles, si peu solidaires, si inintelligents<sup>65</sup>.»

Cette lettre, datée seulement du 8 décembre, est sans aucun doute du 8 décembre 1860 et se rapporte à un article envoyé par Quinet à Schmidt sur les fameux décrets du 24 novembre — décrets autorisant le Corps législatif à présenter une adresse au souverain et apportant quelques allégements à la censure —, dans lesquels Quinet ne voyait qu'une mystification et une rouerie de plus à l'actif du régime impérial. Quinet, en effet, dans une lettre à Chassin, en date du 8 janvier 1861, s'exprima ainsi:

«Nous avons voulu publier ici notre avis sur le grand et mémorable acte du 24 novembre, au risque d'être expulsés et de ne plus savoir où nous abriter sur le continent. La rédaction du *Confédéré* de Fribourg, d'ailleurs toute à nous, a répondu que la Suisse radicale est décembriste, que le journal serait brûlé par le peuple même sur la place publique si l'on attaquait ouvertement le Deux-Décembre. Voilà où nous en sommes<sup>66</sup>.»

Le rapprochement de ces deux lettres explique suffisamment pourquoi Quinet ne devint pas un collaborateur direct du *Confédéré*.

---

<sup>64</sup> Napoléon III.

<sup>65</sup> Lettre de G. J. Schmidt du 8 décembre (1860). Correspondance Edgar Quinet. Paris, B. N., n. a. fr. 20797.

<sup>66</sup> Lettre à Charles-Louis Chassin du 8 janvier 1861, publiée dans *Lettres d'exil*, II, p. 70.

### *Conservateurs et radicaux*

La préoccupation constante de Quinet, c'est la politique française, qu'il suit jour après jour. Mais il s'intéresse aussi à la vie politique suisse et surtout à la lutte engagée à Genève entre le radicalisme extrême de Fazy et le parti conservateur, qui, dès 1862, et surtout en 1864, redeviendra prépondérant. Or, il est curieux de voir que toutes les sympathies de Quinet vont aux conservateurs genevois, ce qui lui fut parfois reproché amèrement par ses coréligionnaires politiques. Ceux-ci avaient peine à admettre que Quinet eût de nombreuses relations dans un milieu aristocratique. Quinet l'admet, mais il s'étonne de ce préjugé «démocrate». Car il trouve que précisément les conservateurs genevois sont de vrais républicains, alors que les tendances révolutionnaires et dictatoriales du parti «fazyste», le caractère césarien du régime radical, s'apparentent à l'esprit jacobin et sectaire qu'il rejette. N'en condamnera-t-il pas les erreurs dans *La Révolution*?

Quinet relève à diverses reprises les sympathies bonapartistes des radicaux suisses. Il craint que l'alliance avec les éléments catholiques ait pour effet d'assurer la majorité à ces derniers dans les Conseils de la République genevoise, et il estime qu'Ernest Naville ne voit pas le danger. Le civisme des vieux Genevois lui inspire de l'admiration, par exemple, quand il voit son ami Nicolas Soret quitter sa villégiature de Montreux pour aller voter à Genève en temps de crise. Cela ne l'empêche pas d'ailleurs de trouver le *Journal de Genève* trop orléaniste et maint Genevois de sa connaissance un peu rétrograde. Mais au fond il est de la même famille d'esprit par sa conception élevée de la vie politique, sa culture universelle, son respect pour la tradition protestante. Situation curieuse chez un homme aussi «avancé», auquel le gouvernement de Fazy avait adressé en 1852, et renouvelé en 1859, un appel flatteur à une chaire universitaire. En fait, Quinet n'eut guère de rapports avec les hommes de gauche à Genève et critiqua souvent leur attitude. Il serait prêt à comparer Fazy à une sorte de Catilina, comme le fit un jour son ami Charras, aussi hostile que lui à la démagogie. Et d'autre part, rien ne lui était plus étranger que le fanatisme athée et pseudo-scientifique d'un Carl Vogt, qui d'ailleurs détestait Quinet.

En 1864, après les sanglantes journées qui virent l'échec des partisans de Fazy, quand les troupes fédérales occupent Genève, Quinet est à l'affût des nouvelles; et lorsque les fauteurs de trouble comparaissent devant les Assises fédérales, en lisant les nouvelles du procès, il accuse le Parquet de partialité pour les accusés<sup>67</sup>. Il lit avec intérêt la brochure d'Ernest Naville sur cette pénible affaire, à propos de laquelle Madame Quinet note ceci:

«A Genève, les choses et les mots sont en sens inverse de leur acception habituelle. Ainsi les soi-disant radicaux sont tous bonapartistes; les conservateurs sont des républicains qui veulent conserver la République. Le parti des conservateurs c'est toute la ville de Genève... Les radicaux, les partisans de Monsieur Fazy, ce sont les ouvriers des faubourgs, les (illisible) de Carouge, la population catholique. C'est là ce qui explique aussi l'attitude défiante des salons de Genève contre l'Empire, tandis que les radicaux sont tous césariens, c'est la démocratie césarienne. Voilà aussi pourquoi les radicaux de Genève n'ont fait aucun accueil à Edgar Quinet<sup>68</sup>.»

Jusqu'à la fin de son exil, et au cours de ses différents séjours à Genève, le proscrit ne cesse de se louer de la largeur de vues de la société genevoise, qui lui témoigne le respect que l'on doit aux convictions sincères. Maintes remarques du «Mémorial» attestent ces préférences de Quinet pour la «vieille Genève»:

«Le culte de l'intelligence et un grand sentiment de dignité, voilà ce qui distingue les patriciens de Genève, conservateurs, légitimistes ou orléanistes, ils abdiquent tout esprit d'exclusion en face de l'exilé, républicain ou philosophe... Nous nous étions interdit toute avance à ce monde si différent par sa situation, nous les libres penseurs, les *rouges*, et tout ce monde est venu à nous, et comme Edgar l'écrivit à Chassin, on nous porte sur les mains... Ils peuvent tout admettre, excepté le radicalisme *genevois*. Leur haine contre Fazy les rend implacables. Notre situation à cet égard est bien simplifiée, car les fazystes, les radicaux genevois sont tous bonapartistes. Aussi pas un seul n'est venu au-devant d'Edgar Quinet<sup>69</sup>.»

Le 31 mai 1863, au moment de rentrer à Veytaux, Madame Quinet remarque encore :

«Qu'avons-nous fait à ces gens-là pour être accueillis ainsi? Nous devrions

---

<sup>67</sup> Les émeutes parisiennes de mai et de juin 1848 avaient-elles trouvé en lui en censeur aussi sévère?

<sup>68</sup> Mémorial, VI, 25 août 1864. Paris, B. N., n. a. fr. 11830.

<sup>69</sup> Mémorial, V, 25 avril 1863. Paris, B. N., n. a. fr. 11829.

au contraire les heurter... et cependant ils nous ont porté sur les mains. C'est que ce sont de très honnêtes gens<sup>70</sup>.»

A part le Colonel Lecomte, Quinet ne connut pas beaucoup de personnages officiels au cours de ces douze ans d'exil; tout au plus quelques rencontres occasionnelles ou fortuites, comme celles du syndic Pittet de Lavey, dont il fut l'hôte quelques jours, ou bien celle, aux Plans-sur-Bex, du Colonel Cherix qui lui donna quelques livres sur Chillon et Montreux et qui voulait même lui bâtir un chalet. A-t-il rencontré aussi aux Plans, Edouard Dapples, syndic de Lausanne, envoyé en mission à St-Petersbourg en 1860? Le «Mémorial» signale simplement que celui-ci avait l'intention d'être présenté à Quinet et il le désigne comme «un personnage politique suisse». Quant au conseiller d'Etat Eytel, dont Quinet avait fait la connaissance aux bains de Lavey, il avait dû garder un bon souvenir de l'exilé car, lors du Congrès de la Paix de Lausanne en 1869, c'est sur ses instances formelles que Quinet se décidera à prendre part à cette grande manifestation.

En revanche, Quinet vit plusieurs fois à Genève le Général Dufour, déjà très âgé. Il lui rendit visite et le vit chez lui ou chez son ami le Professeur Chenevière. Il lui avait, en 1861, fait envoyer son ouvrage sur *La Campagne de 1815*. Dufour lui écrit alors que la librairie Desrogis lui a remis ce volume de sa part et il le remercie d'avoir pensé au «solitaire de Contamines». Il ajoute prudemment: «Ce sera pour moi une lecture bien intéressante, comme vous pouvez croire; je ne veux pas la faire à la légère, mais à tête reposée et en m'entourant de tous les documents que je pourrai réunir. Le sujet en vaut bien la peine. Il s'agit d'un grand procès à juger et tâcher (sic!) de se mettre au dessus de la prévention<sup>71</sup>.»

On sait l'admiration que le général professait pour le vaincu de Waterloo, qu'il avait servi avec distinction. On connaît aussi ses sympathies pour Napoléon III, son ancien élève, qui le reçut plusieurs fois à Paris avec la plus grande affabilité, et même en 1860, quand Dufour fut désigné par le Conseil fédéral pour obtenir du

<sup>70</sup> Mémorial, V, 31 mai 1863. Paris, B. N., n. a. fr. 11829.

<sup>71</sup> Lettre du Général Dufour du 14 avril 1862. Correspondance Edgar Quinet. Paris, B. N., n. a. fr. 20786. C'est la seule lettre de Dufour qui figure au dossier de la Bibliothèque nationale.

souverain son accord à la cession d'une partie de la Savoie à la Suisse. Dufour était donc aux yeux de Quinet, un franc bonapartiste et l'on peut se demander comment les deux hommes purent entretenir des relations courtoises. Ce fut certes grâce à la modération et au tact de Dufour et, sans doute aussi, à l'admiration que sa personne et sa qualité de vainqueur du Sonderbund inspiraient au pourfendeur de l'ultramontanisme. Dufour savait se montrer plein d'enjouement, conter de spirituelles histoires et même singer à la perfection des personnages drôlatiques. Il était d'une grande culture et entretint un jour Quinet de l'entrelacement des vers du poète Horace. Leurs bonnes relations sont dues aussi très certainement à l'aménité de leur hôte commun, le délicieux Jean-Jacques-Caton Chenevière, ennemi des contestations politiques, chez qui Quinet et Dufour passèrent ensemble quelques soirées agréables, agrémentées de spirituels propos. Quinet d'ailleurs admirait beaucoup celui qui avait parlé avec une compétence reconnue du Général Jomini. Il lui rendit un jour visite dans son joli cottage de Contamines et c'est là que Dufour lui conta l'aventure impayable d'un éléphant que la bise avait rendu fou...<sup>72</sup>. Le climat de Genève, s'il rend les éléphants déments, s'était montré favorable au rapprochement de deux esprits éminents.

#### *Les Congrès de Berne (1865), Genève (1867) et Lausanne (1869)*

Quinet fut sollicité de divers côtés de prendre part aux trois congrès dits de la paix qui se réunirent en Suisse pendant son exil. Il n'avait qu'une sympathie mitigée pour ces grandes manifestations. Homme de pensée, il répugnait aux assemblées où trop de paroles sont prononcées en vain. La question essentielle pour lui, c'était de combattre les pouvoirs qui avaient étouffé en Europe le mouvement démocratique de 1848. Il estimait que la paix devait aller de pair avec les libertés publiques, et qu'elle ne pouvait se concevoir tant que l'absolutisme ou la dictature régneraient en Europe. Il craignait d'ailleurs les allures démagogiques des démo-

---

<sup>72</sup> Mémorial, VIII, 10 avril 1866. Paris, B. N., n. a. p. 11832.

crates français qui, dans ces congrès jouaient un rôle prépondérant. Le «Mémorial» remarque à ce sujet, à propos d'une lettre de Chassin, qui aurait voulu voir Quinet assister au Congrès de Berne de 1865 :

«Nous avons examiné cette question pendant notre promenade du soir. Quel serait le rôle d'Edgar Quinet à ce Congrès? Pour y exercer une suprématie, il faut tant soit peu de charlatanisme, le verbe haut, des discours flatteurs, beaucoup de poignées de main et pas mal de poignées d'or pour fraterniser dans les banquets. L'homme modeste, l'austère exilé sobre de paroles et de rasades, semblera toujours un bonze aux jeunes démocrates de 1865. Restons donc à Veytaux. Laissons briller les orateurs qui ont eu ces fameuses discussions aux obsèques de Charras, au Schweizerhof. Ah! je me souviendrai toujours de la figure qu'Edgar faisait au milieu de ces ,fougueux' démocrates<sup>73</sup>!»

A ce premier Congrès de Berne, Quinet se borna donc à envoyer une lettre, qui fut lue en séance<sup>74</sup>. Il recommanda aussi à son ami Barni Madame de Marenholtz, qui voulait se servir de la tribune de Berne pour y faire connaître ses vues pédagogiques. Grâce à la recommandation de Quinet et à l'appui de Barni, elle put être entendue pendant une heure. De Ragaz, elle écrit ensuite à Quinet qu'elle a rencontré à Berne le Professeur Desor, le savant géologue neuchâtelois, l'historien Daguet et quelques autres, mais qu'elle est déçue, choquée surtout par les diverses professions de foi matérialiste qui lui font qualifier le congrès de «foire des idées»:

«Ce qui m'a le plus déplu, c'est cette idéalisation outrée des classes populaires, qui sont si loin de l'idéal de ceux qui ne les connaissent que théoriquement... Je puis vous assurer que les seuls moments où je me suis sentie émue dans ces jours-ci, c'est à la lecture du discours de votre mari à la tombe de cette grande âme de Charras et à celle de sa lettre au Congrès. Quoi qu'il dise, c'est toujours si profondément senti, si vrai et si simple en même temps, juste le contraire de la plus grande partie des orateurs du Congrès, qui visent à l'effet et ne font que jouer une scène<sup>75</sup>.»

Ce congrès de Berne valut à Quinet des visites flatteuses. Plusieurs participants français vinrent le voir à cette occasion : Etienne

<sup>73</sup> Mémorial, VII, 1<sup>er</sup> août 1865. Paris, B. N., n. a. fr. 11831.

<sup>74</sup> EDGAR QUINET, *Le Livre de l'exilé*, p. 573.

<sup>75</sup> Lettre de Madame de Marenholtz du 31 août 1865. Correspondance Edgar Quinet. Paris, B. N., n. a. fr. 20792.

Arago, le frère de François Arago, collègue de Lamartine au gouvernement provisoire en 1848, qui s'était signalé par l'impétuosité de ses convictions d'avant-garde; Auguste Marie, membre de ce même gouvernement et ensuite de la Commission Exécutive, ami très cher, homme d'un grand désintéressement, partisan, comme Quinet, de la République bourgeoise et modérée, ni socialiste ni jacobine; d'autres encore, parmi lesquels Antonin Proust. Ces visites touchèrent le couple Quinet: «C'est la France qui est venue ce matin, nous en sommes très émus<sup>76</sup>.»

La visite de Marie, plus sympathique aux Quinet qu'Etienne Arago et sa jolie femme, fut malheureusement de courte durée; il ne put accepter de coucher à Veytaux. Quant à Antonin Proust, il devait être poursuivi et condamné quelques mois plus tard pour avoir publié des articles pleins d'élévation et de pénétration sur *La Révolution*. Un jeune avocat français qui vint aussi à Veytaux à l'occasion du Congrès de Berne était un adepte fervent du maître. A la fameuse séance du cours d'Ernest Renan au Collège de France, qui se termina presque en émeute, il avait crié: «Vive Quinet!» Il regrettait de ne pas avoir pu entendre Quinet à Berne: «Quand on vient en Suisse — disait-il — les pèlerinages qu'on ne peut se dispenser de faire, c'est Veytaux, Coppet et Ferney<sup>77</sup>.»

A propos de ce même congrès, un incident amusant fut raconté plus tard à Quinet par Dunoyer: patronné par le Comte d'Haussonville, le duc de Chartres avait assisté à une séance. Sa présence embarrassa fort les démocrates français. Les plus fanatiques s'indignèrent et ignorèrent l'hôte orléaniste. D'autres, comme Jules Ferry et Jules Simon, se firent présenter, mais en s'arrangeant pour n'être pas vus de leurs collègues.

En 1867, un nouveau congrès eut lieu à Genève. Le comité genevois d'organisation avait à sa tête Jules Barni, professeur à l'académie, titulaire de la chaire refusée par Quinet en 1859. Le comité d'initiative était à Paris. Barni était en opposition avec ce dernier et il y eut de graves difficultés à propos du programme. Barni aurait voulu s'assurer la collaboration de Quinet, qui refusa pour

<sup>76</sup> Mémorial, VII, 6 septembre 1865. Paris, B. N., n. a. fr. 11831.

<sup>77</sup> Mémorial, VII, 8 septembre 1865. Paris, B. N., n. a. fr. 11831. Il ne nous a pas été possible d'identifier ce jeune avocat.

les mêmes motifs qui l'avaient déjà éloigné du Congrès de Berne. On ne put obtenir de lui que l'envoi d'un discours.

Le 11 août 1867, Barni était à Veytaux pour conférer avec Quinet et tous deux discutent le programme pendant huit heures d'horloge. Si on est en droit de penser que les idées de Quinet ne furent pas sans avoir quelqu'influence sur la tournure que prendra le congrès, c'est sur les instances du comité Barni, que Quinet finit par accepter de se rendre à Genève. La participation surtout de Garibaldi le décida: occasion unique de rencontrer le grand citoyen italien, à qui, depuis des années, il voue une admiration sans réserve. Il alla donc l'accueillir à la gare de Villeneuve, et fut le premier à lui donner l'accolade. Il y trouva une délégation du comité genevois, venue à la rencontre du patriote italien, qui suscitait dans tout le pays des sympathies nombreuses. Débarqué à Villeneuve au milieu d'un grand concours de population, Garibaldi, après une réception à l'hôtel Byron, gagne Genève en train, à travers des gares pavoisées, escorté de ses admirateurs genevois, accueilli enfin par les acclamations de milliers de personnes massées sous ses fenêtres.

Le Congrès s'ouvrit au Bâtiment Electoral le lundi 9 septembre. A la séance du 10, Garibaldi, qui siège à côté du président, prononce un discours qui soulève l'enthousiasme des uns et la réprobation des autres, en annonçant la fin de la puissance temporelle du pape. On le nomme Président honoraire du Congrès et il profite de son bref séjour pour aller saluer dès le lendemain un réfugié polonais célèbre, le général Bossak-Hauke qui vivait à Carouge; il repartira le même jour.

Après le discours de Garibaldi, Quinet qui siégeait à la gauche du président, prononça sa fameuse intervention sur «la mort de la conscience humaine» et libéra son cœur. La note grave de ce discours, fort éloigné de la phraséologie démocratique, fit sensation. La presse suisse et une partie de la presse française et étrangère le reproduisirent. Quinet avait enfin pu dire ce qu'il avait sur le cœur depuis quinze ans, à savoir que ce qu'il fallait à l'Europe, c'était le réveil d'une conscience étouffée par toutes les dictatures et tous les opportunitismes.

Ses diverses entrevues avec Garibaldi furent le début d'une

amitié profonde et qui ne se démentit jamais. Garibaldi était pour lui l'incarnation de l'esprit libéral, le héros des nationalités asservies. Madame Quinet a longuement narré dans le «Mémorial» ces trois journées émouvantes. Les Quinet rentrèrent à Veytaux le 12 septembre, dernier jour du Congrès. Faut-il voir dans l'effet produit par les paroles de l'exilé la raison de l'offre qui lui fut faite le même jour par le conseiller d'Etat Richard de donner à Genève un cours public? Quoi qu'il en soit, il est certain que Quinet rentra enthousiasmé. Son sentiment se traduit dans cette remarque de sa femme: «Il en coûte de rentrer dans la vie réelle après ce rêve sacré de trois jours: Edgar Quinet avec Garibaldi<sup>78</sup>!»

Il n'est pas possible d'après les seuls témoignages du «Mémorial» et des lettres de Quinet de se faire une idée exacte du déroulement du Congrès. La salle avait été mise à la disposition du comité d'organisation par le Conseil d'Etat de Genève, en une lettre très courtoise et très accueillante, mais qui rappelait discrètement la neutralité de la Suisse. James Fazy, qui n'était plus au pouvoir, tenait apparemment à jouer un certain rôle dans le Congrès et présida un Comité d'accueil qui devait recevoir officiellement l'hôte principal, Garibaldi, alors au faîte de sa renommée. De l'avis général, le Congrès fut orageux et finit sur un demi-échec. Les différences d'opinions et de tempéraments s'affirmèrent dès le début, et les séances furent souvent houleuses, en dépit de la ferme et cordiale attitude du président Jolissaint, un jurassien membre du gouvernement bernois, qui fit de son mieux pour rester serein et impartial au cours de ces quatre journées. Il y avait parmi les deux à trois mille assistants des divergences trop évidentes pour que les débats n'en fussent pas affectés. Les radicaux suisses et leurs compatriotes d'autres partis, qui paraissent avoir formé la majeure partie de l'assemblée et dont les chefs étaient Schmidlin, de Bâle, James Fazy et Carteret, de Genève, auraient voulu écarter les questions de doctrine pour concentrer l'effort vers des résultats tangibles; ils désiraient surtout agir sur l'opinion publique, et que l'on s'abstînt d'attaquer les pouvoirs constitués en Europe ou de faire des proclamations anti-religieuses.

---

<sup>78</sup> Mémorial, X, 13 septembre 1867. Paris, B. N., n. a. fr. 11834.

Or un groupe de délégués français voulait se servir de la tribune pour de violentes attaques contre le souverain régnant, les armées permanentes et le clergé. La violence de leurs diatribes, leurs déclamations enflammées, jointes à leur inexpérience des procédés parlementaires, firent dégénérer les débats dans un sens qui déplut constamment aux Suisses; d'autant plus que ceux-ci, qui s'estimaient en majorité, ne parviennent pas à faire prévaloir leur point de vue dans les décisions finales, qu'ils prétendirent même avoir été escamotées.

Le *Journal de Genève* commente longuement les débats en plusieurs articles pondérés, par la plume de Marc Debrit, du 10 septembre au 2 octobre, articles auxquels s'ajoutent diverses correspondances. On y discerne sans peine que les remous du Congrès furent nombreux. A lire ces articles, il ne semble pas que Fazy et ses partisans aient voulu, pour ainsi dire, accaparer le Congrès à leur profit, et que ce sont réellement les maladresses et les outrances de quelques délégués français qui ont compromis l'accord souhaité. C'est surtout le caractère révolutionnaire des interventions françaises qui mécontenta toute une partie des auditeurs du Bâtiment Electoral, avant tout les attaques contre la religion, dans un pays où — contrairement à ce qui se passait en France — irréligion et anticléricalisme n'étaient pas synonymes d'esprit républicain.

Dès le troisième jour du Congrès une réunion des adhérents genevois et suisses, qui se considéraient comme la majorité, eut lieu à la Coulouvrenière et vota une déclaration :

«Considérant la confusion des idées et le caractère peu pratique du Congrès, cette assemblée exprime le désir que, dans l'intérêt de la paix, de la liberté et de la Confédération suisse, il ne soit pris aucune détermination dans le Congrès<sup>79</sup>.»

Cette décision fut appuyée à la tribune, le 13 septembre, par un discours de Carteret, assurant entre autres que «déclarer la guerre aux despotes, aux armées permanentes, c'est vouloir appeler des représailles et compromettre la cause que l'on veut servir<sup>80</sup>.» Mais la gauche de l'assemblée ne consentit pas à se ranger au pro-

<sup>79</sup> *Journal de Genève*, numéro du 12 septembre 1867.

<sup>80</sup> *Journal de Genève*, numéro du 13 septembre 1867.

gramme défendu par Carteret. Marc Debrit, dans son éditorial du 18 septembre, consacré à une mise au point des délibérations et des décisions du Congrès, après sa clôture, conclut en ces termes :

« Si aucune protestation ne se faisait jour, le peuple genevois allait passer bel et bien pour un peuple de têtes chaudes, ayant voté la déchéance des rois, l'abolition des armées permanentes et le droit d'intervenir au nom de la liberté dans la politique intérieure de tous des autres états... Que l'on cesse d'incriminer l'hospitalité genevoise, car elle a été à l'abri de tout reproche<sup>81.</sup> »

Un article du *Journal de Débats*, reproduit dans ce même numéro, corrobore ce point de vue :

« Nous voyons certaines feuilles françaises s'efforcer d'attribuer uniquement l'échec du Congrès aux menées du parti radical suisse. Ce n'est certes pas nous qui voulons entreprendre un plaidoyer en faveur de Monsieur Fazy et de ses amis ; mais il faut convenir que les exagérations des idées et du langage de la plupart des orateurs, le vague et l'incohérence de leurs théories et surtout les différences profondes d'opinions qui les séparaient les uns des autres sur les plus importantes des questions politiques, sociales et religieuses, suffisaient pour rendre inévitable le résultat quelque peu plaisant auquel ils sont arrivés... Nous n'avons jamais admis que la cause de la paix pût retirer quelque profit d'un Congrès où chacun venait la défendre en demandant au préalable une guerre au profit de ses idées ou de ses passions personnelles<sup>82.</sup> »

Il semble donc bien que la dissension profonde par laquelle se termina le Congrès ne fût pas l'œuvre d'on ne sait quel complot « fazyste », comme le ferait croire une partie de la presse française, mais le fait d'une différence fondamentale de tempérament et de tradition politiques entre les militants démocrates du comité de Paris et la masse des adhérents suisses. Fazy, Carteret, Schmidlin avaient des vues très différentes des Français antibonapartistes sur l'organisation d'un Congrès de la Paix, ses tâches pratiques et la méthode à employer pour arriver à des propositions utiles, en évitant toute agitation révolutionnaire. Ils l'avaient manifesté dès le début par un discours excellent de Schmidlin, qu'une partie de l'Assemblée avait accueilli avec une violente hostilité.

---

<sup>81</sup> *Journal de Genève*, numéro du 18 septembre 1867.

<sup>82</sup> *Ibid.*

Il est donc difficile de partager l'opinion de Quinet sur l'attitude des radicaux genevois en cette affaire :

« Radicaux et conservateurs genevois ont cherché à profiter du Congrès pour leurs manœuvres électorales, et quand ils ont vu qu'ils n'y réussissaient pas, les puritains, les orthodoxes se sont alliés aux corrompus, aux Fazystes, pour étouffer la manifestation des principes, pour balayer le Congrès, comme ils disaient... La justice ne nous regarde pas; n'est-ce pas là ce que Messieurs Fazy, Carteret et Schmidlin ont répété sur tous les tons<sup>83</sup>? »

Certes le discours de Quinet, discours de « grand justicier », comme le disait madame Quinet, fut d'une très haute — peut-être d'une trop haute — tenue, et il plaçait les esprits sur le plan supérieur de la vie morale, et ni Carteret ni Fazy ne pouvaient l'accepter sans réserves. Mais on ne saurait nier la justesse des appréhensions d'une partie de l'Assemblée à l'égard des violences et de la rhétorique de certains orateurs. La pondération qu'impose l'usage des assemblées parlementaire ainsi que le bon-sens politique se rebiffaient, pour ne rien dire de l'indignation provoquée chez les catholiques genevois par le cri de guerre à la papauté poussé par Garibaldi.

Il n'est pas sans intérêt de relever la position de Quinet avant et après le Congrès. C'est là en effet, avec son discours du Congrès de Lausanne, la seule fois où il intervient par sa présence et sa parole dans une assemblée politique en Suisse. Il écrivait à son ami Versigny le 12 juillet 1867, avant le Congrès :

«Ainsi je donne mon adhésion au Congrès de la paix qui sera, je l'espère, une machine de guerre contre toutes les tyrannies vieilles et nouvelles. J'ai eu à vaincre mes préventions contre le Congrès. C'est à nous et à quelques autres qu'il appartiendra d'empêcher celui-ci de tomber dans les inconvénients ordinaires... Un danger est d'aller à la dérive en devenant la proie des partis et des passions locales de Genève. On se noierait dès le premier pas dans un verre d'eau. Ceci est capital. Avoir un texte de questions à traiter. Sinon on risque de périr dans le vide<sup>84</sup>.»

Après le Congrès, le 14 septembre, il écrit à Monténégro, un républicain italien :

---

<sup>83</sup> Mémorial, X, 13 septembre 1867. Paris, B. N., n. a. fr. 11834.

<sup>84</sup> Lettre à Versigny, 12 juillet 1867, publiée dans *Lettres d'exil*, III, p. 259.

«Le 10 septembre est une date pour moi. Je suis sorti de ma solitude pour faire appel à la conscience humaine étouffée depuis seize ans par le Césarisme. Garibaldi a prononcé la déchéance de Rome papale. Ce sont là des faits qui resteront. Le poussière qui s'est soulevée tombera. Les actes grandiront, la figure de la Garibaldi fera vivre ces jours-là dans la postérité... Le Congrès a été le seul effort, la seule lueur depuis seize ans. Il produira tôt ou tard ses fruits... Je mesure son importance aux passions des réactions qu'il déchaîne. Pourquoi les amis de France ne sont-ils pas venus en plus grand nombre! C'est là ce qu'il faut regretter. Pour moi je suis bien décidé à saisir toute occasion par les cheveux, quel que soit son nom, paix ou guerre, peu m'importe! C'est tout un<sup>85</sup>.»

Quinet ne mâche pas les mots. Il est, au fond, de l'avis de Garibaldi et de Mazzini<sup>86</sup>. Il estime comme eux que la paix ne peut être un but, mais seulement une conséquence, et qu'il faut d'abord lutter contre toutes les tyrannies, ce qui ne saurait évidemment être l'œuvre d'un congrès pacifique. Contrairement à l'opinion de plusieurs de ses amis qui vinrent le voir à Veytaux, il était en somme satisfait du résultat d'un congrès que l'on eût mieux fait d'intituler «Congrès pour la liberté». A Chassain, Chauffour et Seinguerlet, qui en parlent avec sévérité, Quinet apporte la contradiction, avec succès :

«Il a fallu quatre heures de discussion pour arracher à nos amis l'aveu que le résultat de ce Congrès n'est pas mauvais et qu'il portera ses fruits»<sup>87</sup>

Il restait surtout à Quinet le sentiment d'avoir accompli un grand devoir. Trois ans avant la chute du régime impérial, son discours est un premier son du glas. Quand s'ouvrira le troisième Congrès, à Lausanne, en 1869, l'Empire est déjà très ébranlé. Les élections de mai ont vu des républicains fervents et énergiques entrer au Corps législatif: Ferry et Gambetta ont été élus députés, l'opposition s'est affermie et accrue. Victor Hugo, l'émule de Quinet dans la protestation, arrive de Bruxelles pour prendre part aux assises de Lausanne dont il sera la vedette et que présidera le conseiller d'Etat Eytel. Quinet pensa d'abord s'abstenir à nouveau, mais, sur les vives instances d'Eytel et à la demande pressante d'un

<sup>85</sup> Lettre à Monténégro, 14 septembre 1867, publiée dans *Lettres d'exil*, III, p. 272—273.

<sup>86</sup> Mazzini s'était récusé par une longue lettre au Congrès.

<sup>87</sup> Mémorial, X, 13 septembre 1867. Paris, B. N., n. a. fr. 11834.

ami démocrate, le docteur Poujade de Carpentras, il consentit à prendre part à l'une des journées du Congrès. Ce fut pour lui l'occasion d'une rencontre émouvante: Hugo lui prodigua, ainsi qu'à madame Quinet, les marques d'une amitié un peu grandiloquente mais sincère. Ne sont-ils pas l'un et l'autre, depuis dix-huit ans, les héros de la résistance? Prévoyant la fin du régime, ils se donneront rendez-vous à Paris, sans savoir que ce serait après l'écrasement de leur patrie.

Le Congrès de Lausanne fut moins sensationnel que celui de Genève. Le climat politique de la cité vaudoise était plus clément que celui de Genève et la petite salle du Casino où seules quelques centaines de personnes trouvaient place, rendit ces assises, qui durèrent du 15 au 21 septembre, moins spectaculaires. Comme à Genève, les orateurs représentent toutes les tendances, depuis les plus éperdûment utopiques jusqu'aux plus sensées. Sous la présidence experte d'Eytel, les débats, plus pratiques cette fois-ci, demeureront assez calmes. On voit apparaître une «association internationale des femmes pour la paix». Garibaldi envoie un message. Ferdinand Buisson, l'ami de Quinet, connu pour son libéralisme religieux, insiste pour que les pacifistes agissent sur l'éducation publique, levier d'une opinion orientée vers la paix et la liberté. Victor Hugo affirme que la guerre au pouvoir absolu devra précéder l'instauration de la paix universelle. Jules Ferry, l'un des jeunes chefs de l'opposition au Corps législatif, combat la centralisation, incompatible, dit-il, avec la liberté, et s'attire une dure réplique de Laurier, l'ami de Gambetta, qui exalte au contraire la grande Révolution. Telles furent les vedettes principales. Une soirée au Cercle de Beauséjour détend agréablement les esprits: sous un ciel étoilé, les délégués réunis sur la grande terrasse entendent déclamer des vers de Hugo et de Lamartine. Une séance fut consacrée à la Pologne, représentée par le général Bossak. Après le banquet final, où Eytel glorifie le républicain espagnol Castelar, c'est Victor Hugo qui prononcera le discours de clôture.

Après le Congrès, une manifestation réunit quelques délégués sur la tombe de Flocon, ancien membre du gouvernement de 1848, mort en 1866 à Lausanne, dans la misère et presque aveugle. Ses obsèques fort simples avaient été entourées de la sympathie respectueuse de

la population ; le Conseil d'Etat y était représenté. Trois ans plus tard, des citoyens nombreux, de toutes les classes et de tous les partis, se groupent autour de sa tombe, au bord de laquelle un chœur se fait entendre. La *Gazette de Lausanne* relève l'absence de Victor Hugo, qui n'ira pas non plus saluer son ancien co-exilé de Jersey, Pierre Leroux, qui vivait assez misérablement à Lausanne. L'auteur des *Châtiments* n'alla pas non plus à Veytaux, étant attendu d'urgence à Bruxelles.

Quant à Quinet, son discours de Lausanne, sur la « Renaissance de la conscience humaine » fut moins important que celui de Genève. Il se borna surtout à relever que les rapprochements internationaux étaient en progrès, et qu'il fallait travailler à supprimer les préjugés nationalistes entretenus par les gouvernements monarchistes.

Le Congrès fut l'occasion d'une nouvelle visite de Jules Ferry, jeune député, à Veytaux. Madame Quinet note à ce propos : « Pendant quatre heures, Quinet et lui ont causé à fond de toutes les questions importantes de l'heure<sup>88</sup>. »

En revanche, Gambetta, qui était à Montreux et qui avait passé plusieurs fois sous les fenêtres de Quinet, ne crut pas devoir lui rendre visite, alors qu'il était l'hôte, souvent, du Château Dubochet. D'autres, comme François Hugo, Laurier, l'inséparable de Gambetta, Quentin et Albert Baune déposèrent leurs cartes sans entrer. Quant à l'enthousiaste médecin Poujade que les Quinet connaissaient depuis 1868, il vint avec Barni remercier Quinet de son discours. Après quoi, Quinet se remet d'arrache-pied à la correction des épreuves de *La Création*.

### *Manifestations académiques ou scientifiques*

L'ancien professeur du Collège de France eut parfois l'occasion de participer à la vie académique. Il n'aurait tenu qu'à lui de devenir professeur à l'Académie de Genève, où il fut appelé en 1852 à occuper la chaire d'histoire de la philosophie et en 1859 celle d'histoire vacante par suite du décès de Gaulieur. Dans les deux cas

---

<sup>88</sup> Mémorial, XII, 18 septembre 1869. Paris, B. N., n. a. fr. 11836.

il se récusa, voulant pouvoir terminer les œuvres auxquelles il s'était voué. L'enseignement universitaire qui aurait réclamé toutes ses forces, ne lui paraissait pas compatible avec la poursuite de ses grands travaux. En 1867, le conseiller d'Etat genevois Richard fait encore appel à lui pour un cours public de dix leçons dans la salle du Grand Conseil ; il n'eut pas plus de succès que ses prédécesseurs. Pourtant, les étudiants eussent fait un accueil chaleureux à Edgar Quinet, car à deux reprises ils lui témoignèrent leur admiration. La première fois au Jubilé de l'Académie de Genève en 1859 ; Quinet, qui n'avait pu y prendre part, avait écrit aux étudiants une lettre très cordiale, et ceux-ci demandèrent l'autorisation de la rendre publique. Une deuxième fois, en 1861, lors de l'un de ses premiers séjours à Genève ; il avait assisté au cours de son ami Barni :

«Pour la première fois depuis Bruxelles, Edgar s'est retrouvé au milieu de la jeunesse des écoles ; on savait qu'il était présent au cours de Monsieur Barni et il y avait foule ; en sortant, tous les jeunes gens se formèrent en haie sur son passage et toutes les têtes se découvrirent<sup>89</sup>.»

Le 7 mai 1863, les Quinet assistèrent de nouveau au cours de Barni, et, le 20 novembre, Quinet seul à celui d'Ernest Naville, dont il sort enthousiasmé. «Il est né orateur, dit-il, il ferait honneur à tout pays<sup>90</sup>.» Le janvier 1864, le «Mémorial» note que «l'Institut genevois vient de nommer Edgar Quinet membre honoraire. Il refuse et il a autant de prétextes que de motifs : les calomnies des journaux bonapartistes qui ne manqueraient pas de conclure, après ce nouveau témoignage d'un peuple étranger, qu'Edgar Quinet s'est dénationalisé<sup>91</sup>».

Par son ouvrage sur *La campagne de 1815*, Quinet s'était classé parmi les écrivains militaires, ce qui créa entre lui et le Colonel Lecomte des relations intéressantes. Mais cela lui valut aussi d'être reçu, un soir de novembre 1861, au Cercle des Officiers de Genève :

«Le soir, Edgar a reçu bien des témoignages au Cercle des officiers, où le Colonel Gautier faisait des conférences sur les fortifications d'Anvers. C'est mon frère et Monsieur Bétant qui l'y ont entraîné. Dès qu'on a su qu'il

<sup>89</sup> Mémorial, I, 17 mai 1861. Paris, B. N., n. a. fr. 11825.

<sup>90</sup> Mémorial, VI, 20 novembre 1863. Paris, B. N., n. a. fr. 11830.

<sup>91</sup> Mémorial, VI, 23 janvier 1864. Paris, B. N., n. a. fr. 11830.

était dans la salle, le Colonel Gautier et le Colonel Edmond Favre sont venus lui offrir la place d'honneur sur le canapé au milieu du salon, tous les autres assistants étaient sur des bancs ou debout. Monsieur Gautier lui témoignait la plus grande déférence et disait : « Vous m'intimidez, Monsieur, je ne saurais parler devant vous. » Quant à Monsieur Edmond Favre, il parle avec enthousiasme de *La Campagne de 1815* : « Il n'y a rien de plus beau ! Et quelle exactitude, quelle précision ! » Il ne tarissait pas d'éloges<sup>92</sup>. »

Le 3 septembre 1868, Quinet est invité par Louis Vuillemin à une séance de la Société d'histoire de la Suisse romande à Chillon. Il s'y retrouve avec plusieurs historiens romands, dont Pictet de Sergy ; Merle d'Aubigné, qui séjournait à Montreux, devait y assister aussi, mais il est retenu chez lui par la maladie. Quinet prononce un discours, puis il assiste au banquet dans la Salle des Chevaliers. Remerciant de l'invitation, qui lui avait été adressée, il avait écrit à Vuillemin :

« Depuis 10 ans je suis un peu l'ombre du prisonnier de Chillon et, en cette qualité du moins, je me permettrai de me mêler à votre savante Société<sup>93</sup>. »

Nommé membre honoraire le 19 avril 1869, c'est en ces termes qu'il accuse réception de son diplôme :

« C'est avec autant de plaisir que de reconnaissance que je reçois le diplôme constatant ma nomination de membre honoraire de la Société de la Suisse romande (sic). En passant par vos mains, ce diplôme acquiert un nouveau prix. La séance à laquelle j'ai assisté me fait vivement désirer d'assister à d'autres. En attendant, je voudrais pour beaucoup me mettre au courant des principaux travaux publiés par la Société. Vous m'obligeriez infiniment de vouloir bien m'indiquer comment il me serait possible d'en avoir communication pour quelques jours<sup>94</sup>. »

### *Quinet, lecteur d'œuvres suisses*

La liste serait longue des ouvrages lus et relus pendant les soirées de Veytaux, et en toute occasion. Dans cette liste, figurent un

<sup>92</sup> Mémorial, II, 20 novembre 1861. Paris, B. N., n. a. fr. 11826.

<sup>93</sup> Lettre à Louis Vuillemin du 29 août 1868, publiée dans *Lettres d'exil*, III, p. 448.

<sup>94</sup> Lettre à Louis Vuillemin de mars 1870, publiée dans *Lettres d'exil*, IV, p. 236.

certain nombre d'ouvrages d'auteurs suisses que Quinet, dont la curiosité s'étendait à tout, ne négligea pas pendant ses douze ans d'exil. Dans la catégorie des lectures qui contribuent à sa documentation, il serait trop long d'énumérer tous les ouvrages suisses qu'il parcourut ou étudia pour la composition de son grand ouvrage sur le darwinisme: *La Création*. Il met à contribution les savantes études des Candolle, Alphonse Favre, Jules Pictet de la Rive, Agassiz, Adolphe Pictet, Troyon, Desor, Forel, Oswald Heer, bien d'autres encore, Emile Gautier par exemple. Dans le domaine des études militaires, il avait médité la science stratégique de Dufour, l'ouvrage de Jomini sur *Les guerres de la Révolution*, la biographie de Jomini par le Colonel Lecomte et ses études de la *Revue militaire suisse*. Dans le domaine philologique, il a connu et apprécié l'édition de Thucydide et le Dictionnaire de son ami Bétant, ainsi que l'œuvre inachevée d'André Cherbuliez, le savant commentateur des sophistes grecs du deuxième siècle.

Quinet témoigna aussi de l'intérêt aux ouvrages d'histoire ou aux œuvres d'imagination. De nombreux passages du «Mémorial» et des lettres l'attestent. C'est d'abord Madame de Gasparin, dont les Quinet admirent le talent primesautier, les dons d'écrivain, mais critiquent la nature trop exaltée tout en admirant la noblesse de l'inspiration. Madame Quinet trouve la veine de ses récits un peu trop funèbre:

«C'est un système, un parti-pris de faire mourir tous ceux qu'elle met en scène... Mais quel talent d'artiste, de peintre ou plutôt de dessinateur<sup>95</sup>.»

Les Quinet lisent aussi Marc Monnier avec beaucoup de plaisir, ses études sur Pompei et son livre sur *Les aïeux de Figaro*. Charles Berthoud, dont ils ont fait la connaissance chez le pasteur Colomb, leur envoie un de ses ouvrages, qui renferme une étude sur François d'Assise<sup>96</sup>. Le doux poète Louis Tournier leur adresse *Les chants de la jeunesse*:

«Me permettez-vous, Monsieur, de vous offrir le petit volume ci-joint comme un faible témoignage d'admiration pour vos ouvrages et de ma

---

<sup>95</sup> Mémorial, VI, 17 décembre 1863. Paris, B. N., n. a. fr. 11830.

<sup>96</sup> «Le plus drôle des saints», écrit Madame Quinet. Mémorial, VII, 3 août 1865. Paris, B. N., n. a. fr. 11831.

reconnaissance envers vous. Je n'ai pas oublié l'heure précieuse et charmante qu'il m'a été donné de passer avec vous chez Monsieur le professeur Ernest Naville<sup>97</sup>. »

Edgar Quinet et sa femme lisent aussi les romans de Victor Cherbuliez, le récit d'Adolphe Pictet intitulé *Une course à Chamonix* et ils sont sous le charme de *La course d'un octogénaire* du professeur Chenevière. En revanche, la lecture d'Eugène Rambert ne semble pas les avoir enthousiasmés; un article de lui sur l'œuvre de Vinet paraît à Quinet, au point de vue du style, «une écorchure, une entorse à la langue française». «Il n'y a pas un mot de français dans tout cela», s'écrie-t-il<sup>98</sup>!

Quinet s'intéresse à l'histoire du pays où il vit. Aux Plans-sur-Bex, en 1868, pendant ses vacances, il lit l'*Histoire du canton de Vaud* de Verdeil, et admire beaucoup la figure du Major Davel. Il lit aussi l'*Histoire de Genève* que lui a envoyée Joël Cherbuliez en 1860, ainsi que les études de Gustave Revilliod sur Bonivard et sur Froment.

Sans avoir, semble-t-il, une grande sympathie pour la personne de Petit-Senn, Quinet paraît avoir trouvé beaucoup de plaisir à ses vers et à ses récits. Les deux hommes se sont rencontrés à Genève et Petit-Senn, personnage un peu prétentieux, qui recherchait l'approbation d'un écrivain dont l'œuvre assurément, et il le reconnaissait, était d'un niveau bien supérieur à celle du créateur du «Caveau genevois», ne manque pas d'envoyer, en 1858 comme en 1865, ses livres à Veytaux.

D'autres auteurs recherchent aussi la faveur de l'exilé en lui faisant hommage de leurs ouvrages. Certains espèrent son appui auprès de la *Revue des Deux Mondes* ou de tel éditeur en renom. Par l'intermédiaire de Bétant, Edouard Humbert sollicite un mot de recommandation pour Buloz en faveur de son étude sur la Wartburg, puis, plus tard, il offre à Quinet son ouvrage sur *La Thuringe*. Le pasteur Jean Martin, auteur des *Souvenirs d'un sous-officier de la Grande Armée*, ne fait pas en vain appel à Quinet;

<sup>97</sup> Lettre de Louis Tournier du 7 août 1865. Correspondance Edgar Quinet. Paris, B. N., n. a. fr. 20788.

<sup>98</sup> Mémorial, IX, 13 avril 1867. Paris, B. N., n. a. fr. 11833.

il est recommandé à la *Revue des Deux Mondes*, puis à l'éditeur Lacroix; malheureusement sans succès, ce dont Quinet s'afflige.

Quinet admirait beaucoup la très remarquable *Histoire de la Réformation* de Merle d'Aubigné, qui évoquait pour lui les grandes figures du XVI<sup>e</sup> siècle, dont il avait ressuscité l'une, en écrivant à Bruxelles son *Marnix de Sainte Aldegonde*. Il cherche à obtenir, pour le savant historien, un article dans le *Journal des Débats*. Jamais, quand on sollicite son appui ou son entremise, Quinet ne se fait faute de les accorder.

L'exilé de Veytaux fut initié au monde des Alpes par les ouvrages de Tschudi, de Rambert, et par plusieurs autres qui lui avaient été offerts un jour par l'oculiste Dor, de Vevey. Le livre de Madame Agassiz sur son mari l'intéressa vivement: il y retrouvait la confirmation de plusieurs de ses propres hypothèses et cette lecture lui fut bienfaisante.

Jules Pictet de Sergy, hôte parfois un peu insistant et ennuyeux, aux dires de Madame Quinet, vint lire lui-même ses *Souvenirs de Coppet et de Weimar*, écrits à la suite de son séjour en Allemagne et qui ne furent pas sans intéresser Quinet. Ce dernier voua aussi une attention respectueuses aux belles conférences publiées sous le titre de *La vie éternelle*, *Le père céleste*, *Le problème du mal*, par Ernest Naville. Il y admirait un talent d'orateur et une puissance de clarté incomparables comme il en goûtait la profondeur spirituelle.

Quinet ne négligea ni Alexandre Vinet, ni Urbain Olivier et il était sensible au talent de poète de la femme charmante et de l'amie véritable que fut pour lui Madame Victor Gautier. C'est ainsi que parfois, pendant ces douze ans d'exil, écrivains vaudois, genevois ou neuchâtelois furent, à côté des grands classiques de l'Antiquité ou de la France, des compagnons d'esprit dont Quinet savait goûter la pensée ou le talent.